# RÉFLEXIONS

SUR

# DIVERS OUVRAGES

## DE M. MITTIÉ,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

TOUCHANT

## LES MALADIES VÉNÉRIENNES;

Par M. FABRE, Professeur royal du Collège de Chirurgie, &c.

NOUVEAU SUPPLÉMENT

à son Traité des mêmes Maladies.

A PARIS,

Chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire-Imprimeur, quai des Augustins.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, et Privilege du Roi.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

# RÉFLEXIONS

## SUR DIVERS OUVRAGES

# DE M. MITTIÉ,

## TOUCHANT

## LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

J'AI reçu dernièrement, de la part de M. Mittié, sa réponse à l'extrait que M. Bacher a fait dans le Journal de Médecine, de ses *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux.* Il m'avoit fait l'honneur, dans le temps, de me gratifier de ces observations; mais je ne connoissois point son premier ouvrage, intitulé *Etiologie nouvelle de la salivation, ou Explication de la manière dont le mercure fait saliver.* Je viens de me procurer cette dissertation, qui a plus fixé mon attention que les autres.

Le principal objet de M. Mittié, dans ce dernier Ecrit, eſt de décréditer la méthode des frictions (*a*), & de préconiſer l'uſage intérieur du mercure allié avec quelque acide que ce ſoit. Il ne craint point de dire que la première de ces méthodes eſt inconſéquente dans tous ſes points, & auſſi dangereuſe dans ſes effets, qu'infidelle dans le ſuccès qu'on s'en promet; tandis que la ſeconde eſt auſſi ſpécifique dans tous les cas, que convenable à tous les ſujets.

Pour prouver ces deux propoſitions, M. Mittié commence par combattre une opinion que j'ai ſoutenue dans mon Traité des Maladies vénériennes, ſavoir, que ces maladies ſont ſoumiſes à une eſpèce de criſe dans leur guériſon; & il propoſe enſuite une hypothèſe ſur la manière dont le mercure fait ſaliver: hypothèſe qu'il croit devoir ſervir de baſe à la pratique dans le traitement des mêmes maladies.

Les obſervations ſommaires qui ont paru deux ans après l'Etiologie de la ſalivation, préſentent un ſyſtême différent, par rapport aux remèdes qui conviennent dans les maladies vénériennes: c'eſt bien toujours la même proſcription du mercure en friction; mais la méthode des préparations ſalines ne mérite plus ici la même confiance; il n'y a que les végétaux en général, excepté trois ou quatre eſpèces, qu'on puiſſe employer contre la vérole, avec autant de ſuccès que de ſécurité.

Je m'étonne que M. Mittié ne ſe ſoit point

(*a*) Il comprend les fumigations dans la même proſcription; mais, ne les ayant jamais employées, & n'en connoiſſant pas les effets, je n'en parlerai point.

empreſſé de communiquer à ſa Faculté des vues auſſi grandes ; puiſqu'il s'agiſſoit d'établir une manière nouvelle de voir un objet auſſi important que ſont les maladies vénériennes, il me ſemble qu'il auroit dû ſe hâter d'expoſer ſa doctrine dans les aſſemblées particulières de cette Faculté, où chaque membre porte en tribut les obſervations que ſa pratique lui fournit ſur la nature des maladies, & ſur les remèdes qui leur ſont propres ; c'étoit-là le creuſet où des principes auſſi intéreſſans pour l'humanité devoient s'épurer. Pour moi, qui ne cherche que la vérité, je ne fais aucune difficulté de ſoumettre les réflexions que ſes écrits m'ont ſuggérées, au jugement de ſes Confrères mêmes.

---

Perſonne n'a mieux défini que M. Mittié, la criſe qui termine les maladies aiguës ; il l'a conſidérée ſous les rapports qui lui ſont propres, c'eſt-à-dire, relativement à la cauſe qui l'occaſionne, à l'eſpèce de maladie où elle a lieu, aux reſſorts qu'elle met en mouvement, aux évacuations qu'elle procure, au temps où elle arrive, enfin, au changement qu'elle apporte à l'état du malade.

« Si la cauſe, dit-il, qui produit la criſe, eſt » la matière morbifique ; ſi les maladies aiguës, » ſeules, ſont ſujettes aux criſes, du moins ſenſibles, & ſe terminent ordinairement par là ; ſi » les reſſorts que la matière morbifique met en » jeu, ſont le *vis vitæ*, par lequel on entend » ce principe de vie qui eſt en nous, lequel, » tendant toujours à la conſervation de notre

» être, lorsqu'il est menacé d'une destruction
» prochaine, fait que, par une suite de l'action
» & de la réaction des solides & des fluides, ce
» vice destructeur se trouve dompté, dénaturé,
» assimilé à nos humeurs ; si l'humeur viciée,
» ainsi préparée, surcharge la nature qui s'en dé-
» barrasse pour l'ordinaire, en établissant des
» évacuations par la voie la plus convenable ; si
» la crise, qui est une opération de la nature,
» que l'art trouble plus souvent qu'il ne la se-
» conde, & qu'il n'a jamais produite seul, a des
» indices, une marche régulière, & demande un
» certain temps pour s'effectuer ; si le change-
» ment qui s'opère dans l'état du malade est un
» effet de la crise, par laquelle la nature suc-
» combe ou triomphe ; si tout cela réuni carac-
» térise une véritable crise, la salivation ne pré-
» sente rien de pareil qui puisse la faire passer
» pour une crise. »

Rien n'est plus juste que ce raisonnement ; & l'on doit en général applaudir à tout ce que M. Mittié dit dans les Chapitres IV & V, où il considère constamment la crise sous le même point de vue, c'est-à-dire, relativement aux maladies aiguës ; mais je l'ai considérée sous un autre aspect dans les maladies vénériennes : or, pour prouver que tout ce que M. Mittié a dit, dans les deux Chapitres que je viens de citer, touchant la salivation regardée comme crise, ne contredit point mes principes, je vais exposer succintement ma manière de voir ces maladies ; mais auparavant il faut que je m'explique sur le sens que j'attache au mot de *crise* dans cette circonstance.

M. Mittié a bien raiſon, lorſqu'il dit que la vérole doit être regardée comme une maladie chronique : excepté dans quelques cas particuliers où elle eſt accompagnée de fièvre & d'inflammation, dans tous les autres elle a un caractère froid & une marche lente ; mais il eſt trop habile Médecin pour n'avoir pas obſervé que les maladies chroniques en général ſont ſoumiſes à une eſpèce de criſe. « Il eſt certain, diſoit un de » ſes Confrères, qui voyoit bien quelquefois (*a*), » il eſt certain que toute affection, ſoit aiguë, » ſoit chronique, qui ſe guérit bien, ou ſelon » le vœu de la nature, finit toujours par quelque » évacuation. Dans ces deux genres de maladies, » la différence de leur forme & de leur marche ne » change rien à leur eſſence, ſuivant laquelle » elles ſont toujours un effort excrétoire, qui ſe » termine par une évacuation ſi le malade ne » meurt pas. »

Les anciens avoient diſtingué cette eſpèce de criſe, de celle qui juge les maladies aiguës ; dans ces dernières maladies, l'expulſion de la cauſe morbifique eſt ſouvent précédée par des exacerbations violentes, & la nature ſeule y préſide : au lieu que, dans les maladies chroniques, les évacuations plus ou moins ſenſibles, qui terminent la maladie même, ou ſeulement ſes paroxiſmes, s'opèrent par un mouvement bien plus doux ; mouvement que l'art peut quelquefois déterminer. Il eſt vrai que, dans les maladies chroniques, le mot *d'excrétion* conviendroit peut-être mieux, du moins il ne ſeroit pas auſſi ambigu que celui de *criſe*,

(*a*) M. de Bordeu, Recherch. ſur les Mal. chron.

qui préſente toujours l'idée figurée & ſyſtématique d'un combat que la nature livre, dans les maladies aiguës, à la cauſe morbifique; mais on conviendra que, s'il y a erreur dans ce cas, elle n'eſt que dans le mot, & non dans la choſe. Ainſi, voilà qui eſt bien entendu; je puis à préſent expoſer ma façon de penſer ſur la marche des maladies vénériennes, & ſur la manière dont le mercure opère leur guériſon, ſans craindre que M. Mittié prenne le mot de *criſe*, lorſque je m'en ſervirai, dans un autre ſens que celui que je lui attribue.

Dans la gonorrhée, le virus eſt borné dans les glandes du voiſinage de l'urèthre, ou dans le tiſſu cellulaire de ce canal; l'action qu'il y excite, & l'inflammation qui ſurvient, lui ſervent de barrière, l'empêchent de pénétrer dans l'intérieur, & l'écoulement qui caractériſe la maladie ſuffit pour l'entraîner entièrement au-dehors: auſſi une gonorrhée, qui parcourt ſucceſſivement ſes différens périodes, & qui ne ceſſe point de couler juſqu'au terme naturel de ſa guériſon, ne donne-t-elle jamais la vérole; c'eſt pourquoi j'ai conſeillé dans mes Ecrits d'abandonner cette maladie à la nature, c'eſt-à-dire, de ne s'en occuper que pour modérer les accidens, & éloigner tout ce qui eſt capable de ſupprimer l'écoulement; ſur-tout, point de mercure, ni ſudorifique, ni purgatif, ni rob, ni ſirop. Rien n'eſt plus mal entendu, que de donner des remèdes anti-vénériens, dans l'intention de détruire ou corriger le principe de la gonorrhée; leur action, quelque modérée qu'elle ſoit, eſt le plus ſouvent capable de ſupprimer l'écoulement, avant que l'excrétion

critique, que la nature a établie, ſoit complette; d'où il réſulte que ces remèdes donnent plus ſouvent la vérole, qu'ils ne la préviennent.

Les chancres doivent être conſidérés ſous un autre point de vue : ils ſont conſtamment ſuivis de la vérole, parce que la nature n'y opère aucune criſe capable d'expulſer le virus au-dehors; rien ne l'empêche de pénétrer dans l'intérieur, & il y porte néceſſairement l'infection, à moins que, par une diſpoſition favorable, il ne ſe dépoſe dans les glandes les plus voiſines du lieu que le chancre occupe, & ne produiſe un bubon : dans ce cas, ſi la tumeur ſe termine par une ſuppuration véritablement critique, & ſi elle eſt traitée convenablement, le malade peut être garanti de la vérole à peu de frais. Mais, lorſque le virus a pénétré intérieurement, lorſque la vérole eſt confirmée, il ne faut point s'attendre que la nature détruiſe elle-même, par aucune eſpèce de criſe, le principe de la maladie; l'art doit opérer ſa guériſon.

La vérole n'a point le caractère de ces maladies innées, qui tiennent à la conſtitution du ſujet; le plus ſouvent l'art tente en vain de guérir ces dernières maladies par toutes ſortes de remèdes : ſi elles viennent à ſe diſſiper, c'eſt preſque toujours par une révolution que les progrès de l'âge opèrent dans l'économie animale : révolution qui anéantit le principe de la maladie, comme dans les écrouelles, ou qui change ſeulement le mode de la maladie, comme dans la goutte, qui efface les autres affections habituelles auxquelles elle a ſuccédé. Mais la vérole dépend d'une cauſe acquiſe, qui eſt abſolument

étrangère à notre conſtitution, & qu'il eſt au pouvoir de l'art de détruire.

M. Mittié eſt peut-être le ſeul qui ait méconnu la propriété ſpécifique du mercure contre cette maladie. Sans doute qu'il n'a jamais été à portée d'obſerver les effets auſſi prompts que ſalutaires qu'il produit, lorſqu'il eſt adminiſtré, ſur-tout en friction, avec l'intelligence qui convient : c'eſt en vain qu'il déclamera, avec toute la force dont il eſt capable, contre cette méthode ; elle prévaudra toujours ſur les préparations mercurielles priſes intérieurement, & ſur tout autre remède. Pourſuivons.

Je n'ai jamais été de l'avis de ceux qui attribuoient le flux de bouche à des parties hétérogènes, ou arſenicales, mêlées au mercure, ou à quelque autre cauſe mécanique. En 1758, j'avois déja rejeté ces hypothèſes; & voici l'idée que je m'étois formée de la ſalivation. Je l'attribuois, à peu près comme M. Mittié, à l'irritabilité dont nos organes ſont doués, à laquelle je rapportois en général les effets des remèdes évacuans. Je penſois que ces remèdes ne déterminoient des évacuations par le vomiſſement, par les ſelles, par les urines, par la tranſpiration, par les ſueurs, &c., qu'en excitant l'irritabilité de l'eſtomac, celle des inteſtins, & des vaiſſeaux ſécrétoires des reins & de la peau. « Mais, diſois-» je, il y a une remarque importante à faire à cet » égard ; c'eſt que tous ces remèdes, également » irritans, n'opèrent pas le même effet ſur tous » les organes excrétoires doués de l'irritabilité, » c'eſt-à-dire, que le remède qui excite l'irritabi-» lité des reins, ne produit aucun effet ſur les or-

» ganes qui fourniſſent la matière de la tranſpi-
» ration & de la ſueur ; de même que les diuréti-
» ques & les ſudorifiques ne font aucune impreſ-
» ſion ſur l'eſtomac, ni ſur les inteſtins, ainſi des
» autres ; ce qui prouve, ajoutois-je, qu'il y a des
» affinités différentes entre les remèdes évacuans
» & nos organes excrétoires : de manière qu'un
» tel remède n'excite l'irritabilité que d'un tel or-
» gane, ſans faire aucune impreſſion ſur les au-
» tres ; ce qui fait diſtinguer les différentes eſpè-
» ces des remèdes évacuans en cyalologues, en
» hydragoges, en emménagogues, en diuréti-
» ques, en ſudorifiques, &c. ſuivant l'eſpèce d'éva-
» cuation qu'ils ont coutume de provoquer. »

Je penſois, d'un autre côté, que les criſes que la nature opère elle-même dans les maladies aiguës, pouvoient ſe rapporter à la même cauſe ; j'imaginois que, lorſque l'humeur morbifique avoit été modifiée, ou préparée par la coction, elle excitoit l'irritabilité de quelque organe excrétoire, & déterminoit une évacuation par laquelle elle étoit entraînée au dehors. « On ob-
» ſerve de plus, diſois-je, que chaque eſpèce de
» maladie a ſa criſe particulière, c'eſt-à-dire, que
» c'eſt telle ou telle eſpèce d'évacuation qui ter-
» mine communément telle ou telle eſpèce de
» fièvre ; ce qui prouve également que chaque
» eſpèce de levain morbifique a, de même que
» les remèdes évacuans, une affinité particulière
» avec quelqu'un de nos organes excrétoires.

» Mais, ajoutois-je, les effets dont je viens
» de parler, par rapport à ces remèdes, & par
» rapport aux criſes, ne ſont pas ſi conſtans & ſi
» univerſels, qu'ils ne ſouffrent ſouvent des va-

» riations conſidérables dans les différens corps » où ils s'opèrent. L'irritabilité des organes n'eſt » pas la même dans tous les individus ; ces orga- » nes ſont plus ou moins ſenſibles à l'impreſſion » des ſubſtances irritantes dans un corps que dans » un autre ; les modifications des fibres irritables » varient auſſi quelquefois, au point que les or- » ganes n'ont pas la même affinité, dans tous les » corps, avec tel ou tel ſtimulus : ainſi, de-là » cette diverſité de tempéramens, qui fait que les » uns ſont beaucoup purgés avec un minoratif » très-doux, & même avec le petit-lait, tandis » que des purgatifs très-forts ne produiſent que » peu d'évacuations dans d'autres ; qui fait que le » même remède eſt diaphorétique dans les uns, » diurétique dans d'autres, purgatif dans cer- » tains, & quelquefois émétique dans d'autres. »

Suivant cette doctrine, fondée ſur l'obſervation, je croyois donc que le mercure ne déterminoit le flux de bouche qu'en excitant l'irritabilité des organes qui ſéparent la ſalive : je penſois que ce minéral excitoit la ſalivation par la même loi que le ſel de nitre, par exemple, détermine une plus grande excrétion d'urine ; je diſois que ces deux ſtimulus, introduits dans les ſecondes voies, n'agiſſoient que ſur les organes reſpectifs avec leſquels ils avoient une affinité particulière : ainſi j'avois dans l'idée que le mercure ne produiſoit le flux de bouche, que parce que les fibres irritables des organes ſalivaires étoient diſpoſées de manière que les globules de ce minéral, peut-être modifiés d'une nouvelle manière depuis leur introduction dans le corps, mettoient ces organes en mouvement, & déterminoient

une plus grande excrétion de salive ; mais, comme j'avois déja observé que la modification de nos organes varioit souvent, je concevois aussi que le mercure ne devoit pas produire constamment le même effet, c'est-à-dire, qu'il ne devoit pas toujours exciter la salivation, & qu'il devoit déterminer d'autres évacuations, suivant qu'il se trouvoit avoir plus d'affinité avec quelqu'un des différens organes qui donnent issue aux humeurs excrémentitielles.

Telle est l'explication que j'ai donnée, dans mon Traité des Maladies vénériennes, de la manière dont le mercure fait saliver. Je n'ignore point que ces sortes d'hypothèses ne sont pas susceptibles de cette démonstration qui imprime seule à une opinion le caractère de la vérité : aussi ce n'est point sur leurs semblables qu'on peut fonder les principes d'une saine pratique ; mais on se hasarde de les proposer, lorsqu'elles cadrent parfaitement avec toutes les autres parties d'un système qu'on a embrassé. Je passe à l'hypothèse de M. Mittié sur le même sujet ; c'est dans le détail le plus exact que je dois la rapporter, pour ne point être soupçonné de vouloir affoiblir le degré d'évidence qu'il lui suppose.

Rien ne paroît plus méthodique, & mieux raisonné, que cette hypothèse. M. Mittié commence par considérer les parties muqueuses, graisseuses & salines que contiennent les alimens que nous prenons. Toutes ces matières entraînées dans le torrent de la circulation, après la digestion, y subissent par leur rencontre, par la chaleur & le mouvement, différentes modifications, & forment de nouvelles combinaisons, d'où résultent

des eſpèces de ſels neutres & de ſavons, qui peuvent, juſqu'à un certain point, ſe ſurcharger d'alkali & d'acide : moyen néceſſaire que la nature emploie pour prévenir les déſordres que l'un & l'autre de ces ſels occaſionneroient dans l'économie animale, s'ils y circuloient ſeuls & à nu. On retire ces matières des parties ſolides & fluides, par les différens procédés que la chimie enſeigne.

Un des ſels, ſuivant M. Mittié, que l'on obtient le plus communément, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner qu'il ſoit, comme la plupart des autres, le produit du feu, & altéré ou dénaturé par les procédés chimiques que l'on emploie pour les avoir, eſt le ſel fuſible que l'on retire de l'urine par la ſimple évaporation.

Ce ſel formé par l'acide phoſphorique ou animal, combiné avec l'alkali fixe ou volatil, eſt connu ſous le nom de ſel fuſible ou eſſentiel d'urine, ſel phoſphorique, ſel animal, &c.

L'alkali fixe, ou volatil, qui entre dans ſa compoſition, eſt chargé d'une matière graſſe, qui rend ſon union avec l'acide animal moins intime, & ſa décompoſition facile.

Quoique l'acide animal ſoit combiné avec l'alkali volatil, ce ſel n'eſt pas volatil comme les ſels ammoniacaux.

L'acide animal tient ſi peu à ſa baſe, quand l'alkali volatil lui en ſert, qu'on la lui enlève aiſément par le feu.

M. Mittié obſerve enſuite que le rapport des acides avec les ſubſtances qu'ils peuvent diſſoudre, & avec leſquelles elles ſe combinent, étant en raiſon de leur peſanteur ſpécifique, il s'enſuit

que l'acide animal, comme le plus pesant de tous les acides, a plus d'affinité qu'aucun autre avec le mercure; & que cette affinité se trouve augmentée en raison composée du rapport que l'acide animal a de plus avec le phlogistique, qui entre avec excès dans les principes constitutifs du mercure.

Pour prouver cette affinité, M. Mittié rapporte les procédés suivans. Mêlez une dissolution de sel fusible à une dissolution de mercure par un acide quelconque; il se fait une double décomposition. L'acide animal quitte sa base pour s'emparer du mercure; & l'acide qui tenoit le mercure en dissolution, s'unit à la base du sel fusible: d'où résultent deux autres combinaisons; l'une est le sel mercuriel, & l'autre un sel neutre ou ammoniacal, selon la dissolution qu'on a employée.

La décomposition connue du tartre vitriolé, au moyen d'une dissolution de mercure par l'acide nitreux, est un exemple & une identité d'effet, qui semble prouver, contre la table des rapports, que l'acide vitriolique, ainsi que l'acide animal, a plus d'affinité avec le mercure, qu'ils n'en ont l'un & l'autre avec l'alkali fixe & volatil.

Une autre parité d'effets de ces deux acides, est que le tartre vitriolé & le sel fusible, mêlés à du charbon, se décomposent au feu, deviennent volatils par leurs combinaisons avec le phlogistique, & produisent, l'un le soufre, & l'autre le phosphore.

M. Mittié dit ensuite que l'acide animal, quoique le moins corrosif de tous, a essentiellement la propriété de dissoudre le mercure plus promp-

tement & en plus grande quantité qu'aucun autre acide ne fait, à froid même, ſans efferveſcence, & ſans lui enlever ſon phlogiſtique, cette opération ne donnant aucun acide ſulfureux, comme il arrive dans la diſſolution du mercure par un autre acide. Il dit encore que la combinaiſon de l'acide animal avec le mercure eſt la plus intime, la plus parfaite & la plus durable en ce genre; que le ſel qui en réſulte, eſt plus doux & plus ſoluble dans l'eau, qu'aucun autre ſel mercuriel; & qu'aucun acide, aucun ſel neutre, aucune diſſolution métallique, ne décompoſe le ſel mercuriel animal.

« Enfin, ajoute M. Mittié, cette affinité de l'a-
» cide animal avec le mercure exiſtant ſans ex-
» ception, il s'enſuit néceſſairement que le mer-
» cure pris en friction, circulant avec les li-
» queurs, étant extrêmement diviſé, venant à
» rencontrer du ſel fuſible, il le décompoſe; l'a-
» cide animal s'empare du mercure, abandonne
» l'alkali volatil qui, devenu libre, donne lieu à
» la plupart des phénomènes de la ſalivation,
» dont les accidens ſont plus ou moins graves,
» en raiſon de la ſenſibilité du ſujet, de ſa conſ-
» titution bilieuſe ou alkaleſcente, de ſa diſpoſi-
» tion hypocondriaque ou ſcorbutique, mais
» principalement de la quantité de mercure com-
» biné avec l'acide animal; parce que, plus il ſe
» forme de ſel mercuriel animal, plus il y a
» d'alkali volatil libre, qui produit alors tous les
» maux que la ſalivation entraîne avec elle, ſans
» qu'on ait ſoupçonné juſqu'ici l'alkali volatil
» libre d'en être la cauſe principale. »

Or, de-là M. Mittié conclut que l'irritabilité

des glandes salivaires, communément plus grande que celle des autres glandes, est une cause éloignée & disponante de la salivation.

Que le sel mercuriel animal, qui s'est formé dans les vaisseaux par sa nature & par sa pesanteur, stimulant les glandes salivaires, est la cause occasionnelle & déterminante de la salivation.

Que l'alkali volatil, qui formoit le sel fusible, se trouvant à nu par la combinaison de son acide avec le mercure, devient la cause procatarctique de tous les accidens de la salivation, comme l'haleine puante, le gonflement de toutes les parties de la bouche, les ulcères fétides qui surviennent à ces parties, les hémorragies des gencives, l'ébranlement & la chute des dents, &c.

Que l'alkali volatil libre, mêlé & confondu avec les humeurs, au moyen de la circulation, porté à tous les organes, par ses qualités âcres & caustiques altère & décompose les fluides, irrite & détruit les solides, &c. &c.

Enfin, dans le Chapitre suivant, M. Mittié examine les effets que le mercure produit, lorsqu'on le donne intérieurement, étant saturé d'acide. En comparant ces effets avec ceux que le mercure donné en friction opère, il dit que ces préparations avec excès d'acide, lorsqu'elles ont passé dans les secondes voies, au moyen de leur solubilité, y subissent, quand elles rencontrent du sel fusible, une décomposition, d'où résulte un sel mercuriel animal. Que le mercure, donné en friction, forme également un sel mercuriel animal; mais que, quoique le résultat, dans ces deux cas, soit le même quant à la formation du sel mercuriel animal, les effets en sont

bien différens : que, dans le premier cas, la salivation est légère, douce & sans aucun accident ; au lieu que, dans le second, elle est accompagnée des accidens les plus graves, comme on vient de le voir : or, la raison de cette différence est, suivant M. Mittié, que, dans l'usage des préparations mercurielles avec excès d'acide, par la double décomposition qui se fait dans les vaisseaux, du sel fusible d'une part, & du sel mercuriel de l'autre, les bases de ces deux sels changent mutuellement d'acide, c'est-à-dire, que l'acide qui tenoit primitivement le mercure en dissolution, s'empare de l'alkali volatil que l'acide animal a abandonné pour s'unir au mercure, & forme un sel ammoniacal ; de sorte qu'au moyen de cette dernière combinaison, il n'y a point d'alkali libre, & par conséquent aucun des accidens dépendans de sa présence. « C'est pourquoi, » ajoute M. Mittié, les préparations mercurielles » que l'on fait prendre intérieurement, & qui, » par leur nature, occasionnent communément » le plus de ravages, sont le mercure dissous par » les alkalis, les vrais précipités, les préparations de mercure, auxquelles on associe les alkalis ou le savon, le mercure gommeux, sy» rupeux, la panacée, les faux précipités, le » mercure doux, &c. »

Voilà le précis de l'Etiologie nouvelle de la salivation, par laquelle M. Mittié s'est proposé de prouver que la méthode par les frictions est aussi inconséquente que dangereuse. Je n'ai jamais tant regretté que dans ce moment, de n'avoir que des connoissances peu étendues dans la pratique de la Chimie : je l'ai toujours négligée, parce

parce que je penſois qu'on ne pouvoit pas juger de la Chimie naturelle, par celle qu'on cultive dans les laboratoires : voici à quoi ſe réduiſoient mes idées à cet égard. En parlant des fluides du corps humain, dans mes *Recherches ſur la nature de l'homme, conſidéré dans l'état de ſanté & dans l'état de maladie*, j'ai dit :

« Concluons donc que les fluides du corps humain ſont compoſés de feu & d'air fixés, différemment combinés avec la terre & l'eau ; mais, pour que ces élémens forment nos liqueurs, il faut qu'ils ſoient modifiés d'une certaine manière dans les végétaux & dans les animaux qui nous ſervent de nourriture ; car tous les mixtes qui contiennent les mêmes principes, ne ſont pas propres à former nos fluides : il n'y a que les ſubſtances que notre goût adopte, qui puiſſent fournir les parties intégrantes qui ſont analogues à la nôtre ; les autres ſerviroient plutôt à l'altérer, à la détruire. Concluons encore que l'eſtomac doit être conſidéré comme un centre d'action, un foyer de chaleur, où les mêmes élémens ſe modifient, ſe combinent & ſe tranſforment d'une manière nouvelle, pour former un fluide blanc, le chyle, que l'art ne ſauroit imiter ; lequel étant verſé dans le torrent de la circulation, les principes dont il eſt compoſé ſe modifient encore différemment, & forment le ſang. Concluons enfin qu'il ſemble que chaque organe, chaque partie du corps a ſon rhythme chimique particulier (qu'on me paſſe cette expreſſion) qui donne une tournure différente à chaque liqueur qu'elle contient ou qu'elle ſépare ; mais que toutes ces liqueurs ne

» ſont pas plutôt formées, qu'elles tendent à » changer de caractère; que le mouvement & la » chaleur animale en changent continuellement le » mode; que leurs formes & leurs combinaiſons ne » ſont pas long-temps fixes; qu'elles parcourent » un cercle de changement qui fait varier leurs » qualités d'une infinité de manières : qu'il eſt » difficile par conſéquent de connoître, par les » procédés chimiques, le véritable caractère des » parties intégrantes qui les compoſent, puiſque » les mouvemens de putréfaction, de fermenta- » tion, de diſſolution, d'embraſement, &c. aux- » quels on les ſoumet dans ces procédés, donnent » des formes nouvelles à ces molécules. »

Ces idées générales ſur la Chimie naturelle, ſuffiſoient bien pour me faire preſſentir que l'hypothèſe de M. Mittié ſur la ſalivation n'étoit qu'un procédé de ſon imagination; mais il falloit le prouver. J'ai donc été obligé de conſulter un habile Chimiſte; je me ſuis adreſſé à M. Croharé, Apothicaire de Monſeigneur le Comte d'Artois : comme la vérité l'intéreſſe toujours ſans acception de perſonne, il ne s'eſt point refuſé à diſcuter une opinion, dont la futilité l'a frappé au premier coup d'œil. Voici la Lettre qu'il m'a adreſſée.

*LETTRE de M.* CROHARÉ, *Apothicaire de Monſeigneur le Comte d'Artois, à M.* FABRE.

« Il eſt, Monſieur, peu de ſubſtances qui aient autant exercé la ſagacité & la patience des Chi-

miſtes, que l'acide phoſphorique. Quelques-uns regardent cet acide comme la cauſe & le principe de preſque tous les phénomènes de la nature. Ils diſent que ſa préſence s'annonce par des effets auſſi conſtans que variés; qu'il eſt viſible dans l'action qu'exercent le feu, l'eau & l'air ſur tous les corps; que, par une conſéquence néceſſaire, ils le voient auſſi dans les terres, les pierres, les métaux & les ſels de toutes les eſpèces : ils prétendent qu'il donne à toutes ces matières la peſanteur, la ductilité, la tranſparence, la dureté, &c. D'un autre côté, il n'étoit pas naturel que l'action d'un acide ſi extraordinaire fût bornée aux ſubſtances inactives, &, pour ainſi dire, mortes : auſſi l'a-t-on reconnu pour la cauſe de la végétation, de la variété des plantes, de l'organiſation des animaux; & comme c'eſt des parties ſolides de ces derniers qu'on retire une plus grande quantité de cet acide, on a penſé qu'il étoit également la cauſe de la dureté des os, de la flexibilité des nerfs, de la ſoupleſſe des muſcles, de la fluidité & de la pureté des humeurs. En un mot, il n'eſt point dans la nature, ſuivant la phyſiologie de ces mêmes Chimiſtes, de ſubſtance qui exerce un pouvoir auſſi varié, auſſi illimité que celui de l'acide phoſphorique. »

» Tel eſt, Monſieur, le précis des opinions nouvelles qu'on s'efforce d'introduire dans la Chimie : ce n'eſt point ici le lieu de les ſoumettre directement à un examen éclairé par l'expérience; en attendant, on verra ſuffiſamment le cas qu'on en doit faire, dans les réflexions ſuivantes que vous m'avez demandées.

touchant l'hypothèſe de M. Mittié ſur la manière dont le mercure excite la ſalivation. »

» Il paroît que cet Auteur a puiſé dans les nouveautés chimiques que je viens de vous expoſer, l'idée de cette hypothèſe. Il dit que le ſel phoſphorique n'eſt pas, comme la plupart des autres, le produit du feu, & altéré ou dénaturé par les procédes chimiques que l'on emploie pour les avoir; que ce ſel eſt l'acide *animal*, combiné avec l'alkali fixe ou volatil, connu ſous le nom de ſel fuſible ou eſſentiel d'urine, ſel phoſphorique, &c.: il ajoute que, comme ſon rapport avec les ſubſtances qu'il peut diſſoudre, & avec leſquelles il peut ſe combiner, eſt en raiſon de ſa peſanteur ſpécifique, il s'enſuit, ſuivant lui, que l'acide *animal*, comme *le plus peſant de tous les acides*, a plus d'affinité qu'aucun autre avec le mercure; & que cette affinité ſe trouve augmentée en raiſon compoſée du rapport que l'acide *animal* a avec le phlogiſtique *qui entre avec excès dans les principes conſtitutifs du mercure.* »

» Ces propoſitions, qui ſont la baſe de l'hypothèſe de M. Mittié, ſont bien capables d'en impoſer à ceux qui ſont peu exercés dans la Chimie; mais que dira-t-il, ſi je lui prouve, par une ſuite d'expériences, que l'acide *animal* n'exiſte point dans le corps vivant; & que, de quelque ſubſtance qu'on le tire, en plus ou moins grande quantité, il eſt toujours le produit du feu ou de la putréfaction, & des autres moyens qu'on emploie pour l'obtenir? Que dira-t-il, ſi je lui fais voir que cet acide n'a pas plus de rapport avec le mercure que les acides mi-

néraux, & que la combinaiſon que ces deux ſubſtances forment enſemble, ne réſiſte pas plus aux moyens connus, que l'union de ces derniers acides avec ce minéral ? D'où il réſulte que la diſſolubilité que M. Mittié prête à la combinaiſon de l'acide animal avec le mercure, lui eſt attribuée ſans raiſon. »

» Sans connoître la nouvelle Etiologie de la ſalivation, que cet Auteur a publiée il y a déja long-temps, j'ai fait, depuis deux ans, des expériences, qui avoient pour objet de m'aſſurer ſi l'acide phoſphorique exiſtoit dans les ſubſtances animales. De ces expériences, je n'en choiſirai qu'un petit nombre que je viens encore de répéter, & qui me paroiſſent ſuffire pour prouver que l'exiſtence de l'acide phoſphorique ou animal dans le corps vivant, eſt une chimère imaginée gratuitement, reçue & enſeignée par quelques Chimiſtes, ſans examen ultérieur. »

» Sur ce que M. Mittié dit que l'acide animal exiſte dans le corps tout formé, & que ſa peſanteur ſpécifique le rend propre à ſe combiner avec le mercure, en déplaçant les autres acides, j'ai recherché ces rapports par les expériences ſuivantes. Sur douze onces d'urine fraîche, j'ai verſé deux gros de diſſolution de mercure par l'acide nitreux; à l'inſtant du mélange l'urine s'eſt troublée : huit heures après elle avoit dépoſé un précipité de couleur ocreuſe. Comme il n'eſt queſtion ici que de la recherche de l'acide phoſphorique, & que cet acide eſt fixe au feu, j'ai pris le parti d'évaporer enſemble la liqueur & le précipité en conſiſtance d'un extrait ſec; &, pour en détruire entièrement la partie muqueuſe & extractive, j'ai mis

cet extrait, ainſi deſſéché, dans un creuſet que j'ai fait rougir légérement : le mercure s'eſt volatiliſé, & le peu de réſidu qui a reſté, avoit la couleur du tartre martial : je n'ai trouvé, dans ce réſidu, aucun indice d'acide phoſphorique. »

» Un phénomène obſervé dans cette expérience, & que je crois digne de remarque, parce que, dans d'autres circonſtances, il pourroit induire dans des erreurs qui donneroient de fauſſes connoiſſances dans quelques opérations chimiques, c'eſt que, pendant l'évaporation de l'urine, l'acide nitreux s'eſt diſſipé en répandant l'odeur & la vapeur de l'eſprit de ſel. Quoique j'aie ſouvent eu occaſion d'obſerver cette modification, ou transformation apparente d'un acide en un autre, j'ai eu la curioſité de répéter cette expérience, en mêlant enſemble l'acide nitreux pur avec l'urine fraîche ; l'évaporation de ce mélange a donné les mêmes vapeurs apparentes d'eſprit de ſel, ce qui prouve que le mercure n'entre pour rien dans cette modification de l'acide du nitre. »

» Dans une autre expérience, le ſublimé corroſif diſſous dans l'eau diſtillée, mêlé avec l'urine fraîche, la décompoſe, & occaſionne un précipité auſſi conſidérable que la ſolution du mercure par l'acide nitreux ; ce qui prouve que le précipité produit dans la première expérience, n'eſt pas une nouvelle combinaiſon du mercure par l'acide du ſel marin que l'on dit exiſter dans l'urine fraîche, & que je ne ſuis pas éloigné d'admettre. J'ai fait bouillir auſſi dans l'urine fraîche, le mercure revivifié, le turbith minéral, le mercure doux, &c. ; mais aucune de ces expériences

n'a donné aucun indice de la préſence de l'acide phoſphorique dans l'urine. »

» Ceux qui s'occupent de la Chimie, ou de l'art de guérir, ſavent que cette excrétion ſéreuſe, à l'inſtant de ſa ſortie du corps, ne préſente aucun des caractères qui appartiennent aux ſels, c'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt ni acide ni alkaline; mais que peu de temps après, ſur-tout ſi on l'expoſe à une chaleur de 50 à 60 degrés, elle s'altère, ſe décompoſe, donne de l'alkali volatil, &c. : phénomène qui prouve la deſtruction de l'humeur animale contenue dans l'urine. Cette décompoſition s'opère d'une manière très-rapide; &, à l'exception du ſel marin, preſque aucun des autres produits recueillis par l'évaporation, la criſtalliſation & l'exſiccation, n'exiſtoient point, & ne peuvent exiſter qu'après la décompoſition de l'urine : ſemblable au raiſin, dont on retire le tartre ou ſel eſſentiel, ſans que, pour cela, on puiſſe découvrir dans le ſuc de ce fruit le moindre indice d'eſprit ardent, avant que la fermentation ait détruit & converti ſa ſubſtance douce & ſucrée en liqueur vineuſe. »

» Il eſt donc évident, Monſieur, que l'acide phoſphorique n'exiſte point dans l'urine au moment qu'elle vient d'être rendue. Je paſſe à préſent à d'autres expériences, qui, ſuivant l'hypothèſe de M. Mittié, devroient nous le faire trouver dans les chairs des animaux, s'il y exiſtoit. Pour m'en aſſurer, j'ai ſuſpendu ſéparément, dans trois bocaux de verre, douze onces de maigre de bœuf, douze onces de rouelle de veau, & douze onces de tranche de gigot de mouton; ſur ces chairs preſque encore palpitantes, bien dégraiſ-

sées, j'ai versé une dissolution de mercure sublimé corrosif dans l'eau distillée : vingt-quatre heures après, j'ai trouvé dans le fond des bocaux un précipité assez égal pour la blancheur, mais bien remarquable par ses quantités respectives. Dans la chair de bœuf, il étoit plus considérable que dans celle de mouton, & dans celle-ci beaucoup plus que dans celle de veau. J'ai mêlé ces différens précipités ; &, en les sublimant de nouveau, j'ai obtenu un véritable mercure doux, parfaitement indissoluble : je n'ai trouvé dans le matras qui a servi à cette sublimation, aucune trace d'acide phosphorique fondu, ni même la poudre rouge qui reste après les sublimations ordinaires du mercure doux & de la panacée, laquelle est produite par les vaisseaux qui ont servi à broyer le sublimé corrosif, & non par la décomposition partielle du mercure, comme quelques Chimistes l'ont insinué. Les chairs sont devenues moins volumineuses, plus fermes, & de la couleur des viandes salées ; &, malgré la chaleur de l'été, (qui étoit fort grande la première fois que j'ai fait cette expérience), elles se sont conservées plusieurs jours dans la liqueur sans s'altérer, & même sans changer de couleur. »

» Permettez-moi, Monsieur, d'observer ici en passant, que cette expérience, & plusieurs autres de ce genre, prouvent, de la manière la plus évidente, que la surabondance du sel marin, qui fait du sublimé corrosif le plus violent des poisons, a cependant avec les substances animales un rapport infiniment plus grand, plus marqué, qu'avec le mercure : témoins plus d'une fois des ravages causés par le sublimé corrosif administré intérieurement, sur-tout des toux sèches, con-

vulsives, produites par l'usage immodéré de ce sel. Considérant, d'un autre côté, le peu de vrai & la partialité avec laquelle quelques Auteurs ont décrit sa manière d'agir, je proposai, il y a plus de dix ans, à plusieurs Médecins de suivre sa décomposition, & de l'étendre jusques sur les animaux vivans, afin de parvenir, s'il étoit possible, à une connoissance moins incertaine & plus sûre de sa manière d'agir sur les solides & sur les fluides : d'autres occupations trop multipliées m'ont empêché de continuer ce travail, mais je n'y renonce pas. Je reviens à mon objet. »

« Je pense donc, Monsieur, que l'expérience que je viens de rapporter, suffit pour prouver qu'il n'existe pas d'acide animal dans les chairs, & que c'est bien gratuitement que M. Mittié a supposé que cet acide, à raison de sa pesanteur spécifique, a un rapport avec le mercure, plus grand que ne l'ont les autres acides. Des deux faits sur lesquels il se fonde, l'un prouve contre cette supposition, & l'autre demande un examen plus détaillé. Le premier appartient au célèbre *Stahl :* c'est sa trop fameuse décomposition du tartre vitriolé dans le creux de la main, en versant dessus quelques gouttes de dissolution de mercure par l'acide nitreux ; mais j'ose vous assurer, Monsieur, qu'il n'y a que des gens peu exercés à la pratique des combinaisons & des décompositions chimiques, qui rapportent ce phénomène à la pesanteur de l'acide qui constitue le tartre vitriolé ; je suis si certain du contraire, qu'entre plusieurs exemples, je vous citerai celui d'un sel formé avec l'acide vitriolique, qui n'occasionne aucun changement, aucune décompo-

sition, lorsqu'on le mêle en toute proportion, soit avec le mercure dissous par l'acide nitreux, soit avec le sublimé corrosif : c'est le sel d'*Epsom*, ou sel cathartique amer d'Angleterre, purifié par une nouvelle cristallisation. »

» Le deuxième fait, c'est que M. Mittié prétend qu'en mêlant le sel fusible ou essentiel d'urine, avec une dissolution de mercure, faite par quelque acide que ce soit, à l'instant l'acide phosphorique quitte l'alkali volatil qui lui servoit de base, se porte sur le mercure, & forme avec lui une combinaison, qu'aucune substance ne peut détruire. Pour connoître ce qu'il y a de vrai dans cette assertion avancée avec tant de confiance, j'ai fait plusieurs fois, avec le sel fusible, & avec l'acide phosphorique retiré des os, les expériences suivantes : mais, avant de les rapporter, je crois nécessaire de rappeler ici le travail par lequel on obtient de l'urine le sel fusible. Ce procédé est long, ennuyeux, & surtout désagréable. »

» On prend, dit *M. Margraf*, cent ou deux cents pintes d'urine putréfiée, que l'on fait évaporer en consistance de sirop épais ; on la porte à la cave, ou dans tout autre lieu frais & tranquille. Après trois semaines de repos, *& quelquefois plus*, on trouve au fond de la terrine un dépôt salin, irrégulier & terreux ; on décante la liqueur que l'on fait évaporer & cristalliser de nouveau ; on continue les évaporations & les cristallisations, jusqu'à ce que la liqueur ne fournisse plus de sels. Ensuite on ramasse ces sels, on les fait dissoudre dans l'eau pure, on filtre la liqueur, & on la fait évaporer & cristalliser.

Comme il eſt aſſez difficile, & même *impoſſible*, d'obtenir le ſel fuſible, par cette première purification, bien blanc & dégagé des autres ſels qui en altèrent la pureté, on eſt obligé de le purifier de nouveau. *En procédant ainſi*, ajoute M. Margraf, *cent vingt ou cent trente pintes d'urine vous rendront*, peut-être, *trois ou quatre onces de ce ſel très-blanc & très-pur.* C'eſt-à-dire, que par la décompoſition de l'urine, on peut obtenir huit ou neuf grains par pinte de ce précieux ſel fuſible, auquel M. Mittié fait jouer un rôle ſi merveilleux dans l'économie animale. Venons à nos expériences. »

» Sur un gros de ſel fuſible diſſous dans une once d'eau, j'ai verſé un demi-gros de diſſolution de mercure par l'acide nitreux : les deux liqueurs ſe ſont mêlées ſans ſe troubler ; trois jours après elles étoient parfaitement limpides & tranſparentes : elles n'ont formé ni précipité, ni ſédiment ; deſſéchées dans une capſule de verre au bain de ſable, elles ont répandu des vapeurs blanches acides, qui n'avoient point l'odeur de l'eſprit de nitre, mais qui reſſembloient beaucoup à celles de l'acide marin. En augmentant le feu, le mercure s'eſt diſſipé, & l'acide du ſel fuſible a demeuré fixe. »

» Sur une once d'eau, tenant en diſſolution un gros du même ſel fuſible, j'ai verſé vingt-quatre grains de ſublimé corroſif diſſous dans l'eau diſtillée : chaque goutte de la ſolution mercurielle, en tombant ſur le ſel fuſible, formoit un précipité très-blanc, approchant, par ſa conſiſtance, de celle des métaux cornés. Il paroît certain que, dans cette expérience, il ſe fait un échange

des deux acides, c'eſt-à-dire, une double décompoſition; l'acide phoſphorique quitte l'alkali volatil pour s'unir au mercure, & de cette union réſulte l'indiſſolubilité (ſi contraire au ſyſtême de M. Mittié) qui l'oblige de ſe précipiter. L'alkali volatil, devenu libre, s'unit à l'acide du ſublimé, & forme avec lui une eſpèce de ſel ammoniacal, qui, quelquefois, fuſe en décrépitant lorſqu'on le jette ſur les charbons ardens, comme je l'ai obſervé avec le même ſel obtenu d'une ſemblable expérience. Mais ce n'eſt point ici le lieu de rechercher la cauſe de ce phénomène; j'obſerverai ſeulement que j'ai trouvé beaucoup d'autres ſubſtances qui précipitoient, & même décompoſoient l'acide phoſphorique auſſi bien que le mercure, & qui, ſoumiſes au feu d'incandeſcence, long-temps continué, ſe combinoient parfaitement avec lui: mais, comme le détail de ces expériences eſt étranger à la queſtion dont il s'agit, je les réſerve pour un mémoire particulier ſur les combinaiſons de cet acide avec les métaux. »

» J'ai ramaſſé le précipité formé de l'acide du ſel fuſible & du mercure; &, après avoir eſſayé inutilement de lui donner la diſſolubilité, j'ai pris le parti de le diſtiller dans une cornue de verre au bain de ſable: j'ai donné le feu par degrés; la matière, en perdant le reſte de ſon humidité, s'eſt conſidérablement gonflée: cet effet eſt ordinaire à l'acide phoſphorique, quand on le deſsèche dans des vaiſſeaux fermés. Alors le mercure s'eſt élevé vers le col de la cornue, ſous la forme de ſublimé corroſif. Comme j'avois pouſſé le feu vivement, j'ai trouvé, dans la

cornue, l'acide phoſphorique dans l'état vitreux, bien tranſparent, & ne donnant aucun indice de la préſence du mercure. Si l'on arrête l'opération avant que tout le mercure ſoit ſublimé, le verre phoſphorique reſte opaque & laiteux. »

« Il y a long-temps, Monſieur, que je m'étois aſſuré, par des expériences variées, que l'acide animal ou phoſphorique retiré des os, n'avoit aucune eſpèce d'action ſur le mercure coulant : depuis, j'ai encore tenté pluſieurs fois de les unir & fixer enſemble, en employant le mercure diſſous par les acides nitreux & marin. Deux de ces expériences ont été faites à la doſe de quatre onces de mercure chacune ; mais, quelque ſoin que je me ſois donné pour fixer, & en quelque ſorte fondre le mercure avec l'acide phoſphorique, je n'ai pu y réuſſir ; le mercure a conſtamment abandonné l'acide : j'ai remarqué cependant que, quand l'acide nitreux n'eſt pas exempt d'eſprit de ſel, il ſe forme du ſublimé corroſif ; &, dans le cas contraire, le mercure diſtille preſque en même temps que l'acide nitreux. »

» Un fait digne de remarque, c'eſt que l'acide phoſphorique, en décompoſant le ſublimé corroſif, donne au mercure une apparence *micacée*, avec les variétés & toutes les couleurs de l'iris, qu'il conſerve juſqu'à ce qu'il ſoit preſque deſſéché. Le mercure n'eſt pas le ſeul, parmi les ſubſtances métalliques, ſur lequel l'acide phoſphorique produiſe un effet auſſi agréable à la vue ; il y en a d'autres, & particulièrement le fer, ſur lequel cet effet eſt encore plus marqué. »

» Je crois, Monſieur, vous avoir fait remarquer, au ſujet des expériences avec le ſel fuſible, que le

mélange de ce sel avec la dissolution de mercure par l'acide nitreux, ne donnoit point de précipité, & que la liqueur à peine louchissoit un peu; mais qu'il n'en étoit pas de même lorsqu'on mêloit ce sel avec la dissolution de sublimé corrosif: à l'instant les deux sels se décomposent, le mercure s'unit à l'acide fusible, lui fait perdre sa solubilité, & l'oblige de se précipiter avec lui. »

» Comme on pourroit tirer de la différence des produits de ces expériences, des inductions contraires à la vérité, je crois qu'il est nécessaire que j'explique plus en détail le jeu des décompositions salines par l'acide phosphorique. »

» Le sel fusible, qui a, comme on le sait, pour base l'alkali volatil, & l'acide phosphorique retiré des os, combiné par art au même alkali volatil, sont des sels neutres très-décomposables, même sans intermède; il suffit de les distiller à la cornue, l'action seule du feu suffit pour leur enlever l'alkali. Après l'opération, on trouve dans la cornue l'acide phosphorique pur & sans base; si on mêle à cet acide des sels neutres à base alkaline, métallique & terreuse, & que l'on distille de nouveau, tous ces sels seront décomposés, c'est-à-dire, que l'acide phosphorique se fera saisi de leurs bases; & les acides devenus libres seront chassés par le feu dans le récipient. Les Chimistes appellent cette manière de détruire, décomposition par la voie sèche; mais il en est bien autrement, lorsqu'on opère par la voie humide: presque aucun des sels, d'ailleurs très-décomposables, n'éprouvent de changement par leur mélange avec le sel fusible, ou avec l'acide phosphorique, que lorsqu'ils sont privés de l'eau de disso-

lution, & qu'ils approchent de l'état de ficcité ; à moins que l'acide qui diffout le mercure n'ait un rapport plus décidé avec la baſe du ſel fuſible, comme je l'ai obſervé pour le ſublimé corroſif. »

» Tout le monde connoît la rapidité avec laquelle l'acide nitreux décompoſe le ſel ammoniac ordinaire ; on ſait auſſi que l'acide qui conſtitue le ſel ammoniac, a un rapport plus grand avec le mercure, que ne l'a l'acide du nitre, & que ce rapport eſt démontré par les procédés employés pour faire le précipité blanc & le ſublimé corroſif. Cependant, ſi l'on verſe ſur du ſel ammoniac bien pur & en liqueur une diſſolution de mercure par l'acide nitreux, il ne ſe paſſe aucun changement, aucune décompoſition, c'eſt-à-dire, que dans cette occaſion l'acide marin ne précipite pas le mercure, & par conſéquent, que l'acide nitreux ne décompoſe pas le ſel ammoniac (*a*). Cette expérience démontre, d'une manière péremptoire, pourquoi le mercure, diſſous par l'acide du nitre, ne décompoſe pas le ſel fuſible de l'urine. Je paſſe à préſent, Monſieur, au grand objet qui occupe les Chimiſtes depuis quelques années ; c'eſt l'acide phoſphorique retiré des os : voici le procédé par lequel on l'obtient. »

» On prend de la corne de cerf, ou des os de bœuf, de veau, de mouton, & même des os humains ; je me ſuis ſervi de tous : cela eſt preſque indifférent pour le ſuccès de l'opération. On calcine ces os juſqu'au blanc ; on les caſſe en morceaux ;

(*a*) La diſſolution de mercure que j'ai employée pour ces expériences, étoit étendue dans deux fois ſon poids d'eau diſtillée.

on en met ſix à ſept livres dans une terrine de grès avec quatre ou cinq pintes d'eau tiède. On verſe deſſus, à pluſieurs repriſes, de l'huile de vitriol, juſqu'à ce que les os ſoient réduits en bouillie, & plus sûrement encore, juſqu'à ce qu'il n'excite plus d'efferveſcence, ce qui va à peu près à cinq livres d'huile de vitriol. Comme l'acide phoſphorique eſt très-déliqueſcent, il ſuffit de délayer la matière avec de l'eau bouillante, après quoi on la filtre, & on paſſe ſur le *magma* de nouvelle eau bouillante. On réunit ces eaux, & on les fait évaporer, ayant l'attention d'y jeter quelques fragmens d'os bien calcinés, pour abſorber l'acide vitriolique, s'il en reſte de libre. Avant la fin de l'opération, il ſe précipite une quantité conſidérable de ſélénite qui s'attache au fond & aux parois de la terrine ; on filtre de nouveau la liqueur, & on la remet dans un autre vaſe, pour qu'elle ſe deſsèche le plus qu'il eſt poſſible ; enſuite on la met dans un creuſet, chauffé modérément, pour l'amener par degrés à l'état de ſel fondu. »

» Tel eſt, Monſieur, le procédé que M. *Scheele* a publié pour retirer l'acide phoſphorique des os. Il eſt eſſentiel d'obſerver qu'on ne doit mettre que peu de matière à-la-fois dans le creuſet, parce qu'elle ſe gonfle ſi prodigieuſement, qu'il ne ſeroit pas poſſible, ſans cette précaution, de l'empêcher de couler dans les charbons. Quoique cet acide contienne encore beaucoup de ſélénite, qu'il eſt très facile d'en ſéparer, quelques Chimiſtes ont cependant imaginé d'y ajouter celle qui en avoit été ſéparée par le filtre. Quand cet acide eſt bien préparé, il a tous les caractères qui appartiennent

tiennent aux sels, comme la dissolubilité, la saveur, & même la déliquescence. »

» Ayant toujours pensé que la connoissance de ce sel seroit plus utile à la Chimie, si l'on parvenoit à découvrir son origine, il y a plus de deux ans que je me suis fait cette question : *L'acide phosphorique est-il dans les os, ou bien est-il produit par l'acide vitriolique ?* Je crois l'avoir décidée par les expériences suivantes, dont j'abrégerai le détail & les phénomènes, qui d'ailleurs seroient déplacés ici. »

» J'ai fait bouillir pendant deux heures, dans quatre pintes d'eau distillée, une livre d'os calciné & en poudre ; j'ai filtré la liqueur ; j'ai versé sur le résidu quatre autres pintes d'eau distillée, que j'ai fait bouillir encore deux heures. Après les avoir filtrées, j'ai mêlé & fait évaporer les deux liqueurs ; mais au lieu d'environ trois onces d'acide phosphorique qu'elles auroient dû me donner, je n'ai trouvé que vingt-trois grains de *natrum* bien cristallisé. La quantité de ce *natrum* varie d'une manière très-remarquable : j'ai observé que cette variété venoit non-seulement de la qualité des os, mais plus particulièrement de la durée de la calcination ; car s'ils contiennent encore de la matière gélatineuse, ou qu'ils ne soient que charbonnés, ils ne donnent presque point de *natrum*. Parmi les substances osseuses que j'ai examinées, la corne de cerf, calcinée à blancheur, est la seule dont j'ai retiré depuis trente jusqu'à trente-six grains de ce sel par livre. »

» Enfin, j'ai traité les os avec huit pintes de

vinaigre distillé, ainsi qu'avec l'esprit de sel & l'acide nitreux ; aucun de ces dissolvans acides n'a produit d'acide phosphorique ; & j'observerai de plus, qu'en versant de l'acide vitriolique sur la dissolution des os par l'acide du nitre, jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus de sélénite, cette liqueur évaporée donne à peu près la moitié de l'acide phosphorique qu'auroit donné le même poids d'os traité par l'huile de vitriol seule : c'étoit-là le premier procédé publié en anglois en 1775, sous le nom de M. *Scheele.* J'ai de plus connoissance, d'après le rapport verbal d'un célèbre Philosophe de nos jours, qu'en 1740 un Alchimiste tiroit le sel phosphorique de la terre des cimetières, en la lessivant simplement avec de l'eau, sans autre intermède (*a*).

» Il est facile de concevoir par-là, Monsieur, combien, nous autres Chimistes, nous pouvons nous tromper & tromper les autres, lorsque nous prétendons juger de la nature des principes constitutifs des mixtes, par nos opérations. Ainsi, du

(*a*) Le résultat de ces différens procédés revient au sentiment de plusieurs Chimistes, rapporté par *Baron*, touchant l'alkali volatil de l'urine ; ils pensoient que la grande quantité de ce sel qu'on retire de cette liqueur excrémenteuse, tant par la distillation que par la putréfaction, non-seulement n'y existoit pas naturellement, mais encore que ce sel n'étoit autre chose qu'un nouveau produit, résultant de la combinaison que le feu ou la fermentation putride avoit faite des matériaux qu'ils avoient rencontrés dans l'urine, propres à former une pareille combinaison *Voyez* les Notes du savant Baron, sur la Chimie de Lémery, pag. 823.

point de vue où je vous ai placé, vous pouvez considérer maintenant l'hypothèse de M. Mittié, comme un simple Roman fait avec assez d'art : je connois trop le danger qui peut résulter, en Médecine, d'une pareille illusion, pour avoir hésité de vous seconder pour la détruire. »

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, CROHARÉ.

Paris, le 15 octobre 1780.

Je l'avois bien pensé, que l'hypothèse de M. Mittié sur la salivation, s'évanouiroit à l'examen d'un homme versé dans la Chimie. L'acide animal, qui fait la base de cette hypothèse, n'existe point dans le corps vivant : voilà donc tout le système de M. Mittié écroulé. Je ne parle point de plusieurs autres erreurs que M. Croharé a relevées, dans la Lettre qu'on vient de lire, & qui suffiroient pour infirmer l'explication que M. Mittié donne de la manière dont le mercure fait saliver. Enfin, si le mercure, donné en friction, cause quelque ravage, ce ne sera pas, du moins, pour avoir rencontré un acide dans son chemin, & avoir donné la liberté à un alkali volatil.

Cependant, M. Mittié comptoit bien sur la solidité & la certitude de cette hypothèse : « Si » une des meilleures marques d'une bonne théo- » rie, dit-il, est d'embrasser facilement & com- » plétement tous les faits que l'expérience, l'ob- » servation & l'analogie peuvent offrir, jamais » aucune ne présenta ces avantages plus parfai- » tement que celle-ci ; elle sert à rendre raison » de la manière la plus précise, la plus satisfai-

» ſante, & en même temps la plus vraie, des » phénomènes de la ſalivation, en développe la » cauſe, & en explique les effets beaucoup mieux » que toutes les hypothèſes que l'on a faites à » ce ſujet. »

On a vu pluſieurs fois que rien n'étoit plus facile que d'expliquer les phénomènes de l'économie animale, en partant d'un principe donné; mais lorſque ce principe s'eſt trouve faux, il a bien fallu renoncer à cette explication, quelque ſéduiſante qu'elle fût. Qu'il me ſoit permis d'en citer un exemple, qui ſera fameux dans les faſtes de la Médecine. L'application des lois de la mécanique à l'économie animale, a fait la réputation du célèbre *Boerhaave*. La circulation du ſang ne fut pas plutôt connue, qu'on ne regarda plus le corps que comme une machine hydraulique, dont le bon état & la conſervation dépendoient de la liberté que les fluides avoient à parcourir tous les tuyaux qui la compoſent. Le principe de la vie & de la ſanté ainſi établi, la perte de l'équilibre entre les ſolides & les fluides, & les obſtacles & les dérangemens de la circulation furent conſidérés comme les principales cauſes des maladies. On ne fixa preſque plus ſon attention que ſur la fibre trop lâche ou trop rigide; ſur les vaiſſeaux étranglés, ou trop relâchés; ſur les fluides trop épais, ou trop diſſous, &c. Cette théorie fut généralement adoptée; elle paroiſſoit ſi ſimple & ſi lumineuſe, qu'elle ſembloit devoir fixer à jamais les principes de la Médecine : cependant, d'habiles Médecins de nos jours ont prouvé qu'elle n'étoit qu'une chimère, en démontrant qu'il exiſtoit,

dans le corps, un principe d'action & de mouvement indépendant des lois de la mécanique : c'eſt l'irritabilité, par laquelle on explique, avec bien plus de vraiſemblance, les phénomènes de la ſanté & de la maladie.

Mais ce n'eſt point encore ſur de pareils ſyſtêmes qu'on doit fonder ſa pratique dans les maladies, comme M. Mittié a fondé la ſienne ſur ſon hypothèſe. Qui ſçait ſi le ſyſtême de l'irritabilité ne ſera point détruit par une nouvelle découverte qui ramènera les idées à des principes plus évidens & plus lumineux ? Et dans ce cas, n'arriveroit-il pas une nouvelle révolution dans le traitement des maladies ?

D'un autre côté, les méthodes que quelques Chimiſtes ajuſtent, dans leur laboratoire, pour les introduire dans la pratique, ne méritent pas plus de confiance ; on doit regarder ſur ce pied, ce qu'on a dit ſur la manière d'agir des fondans, des anti-ſeptiques, des acides, de l'alkali volatil, &c. ; en un mot, tout remède pris intérieurement, qu'un Chimiſte ne jugera propre à une telle maladie que par l'analyſe qu'il en aura faite, aura rarement le ſuccès qu'il s'en promet, parce qu'ignorant les formes nouvelles que les principes conſtitutifs des ſubſtances prennent en paſſant par la digeſtion, ce ſeroit un pur haſard que ſon attente ne fût pas trompée.

Ce n'eſt donc qu'en obſervant la nature au lit des malades, & non dans un laboratoire, ni dans le cabinet, qu'on peut acquérir les lumières qui guident avec ſûreté le Praticien dans le traitement des maladies. Auſſi, n'eſt-ce que d'après l'obſervation que j'ai adopté la méthode des fric-

tions dans les maladies vénériennes, telle que je vais l'expoſer ſommairement : méthode modelée ſur la marche que la nature tient dans la plupart des maladies aiguës & chroniques ; méthode dans laquelle la chance n'eſt point auſſi incertaine que dans une loterie, comme M. Mittié le prétend, & dont la douceur & le ſuccès ont été obſervés par pluſieurs de ſes Confrères, ſous les yeux deſquels elle a été pratiquée.

C'eſt après m'être pénétré des écrits d'Hippocrate, de Sydenham, & de ceux qui ont pris, comme eux, la nature pour guide, que j'ai compris, par comparaiſon, la manière dont le mercure opéroit la guériſon de la vérole. J'ai obſervé, dans mes *Eſſais ſur différens points de Phyſiologie, de Pathologie & de Thérapeutique*, que ce minéral ne tenoit point cette propriété de la mobilité ni de la peſanteur de ſes globules. « Ce remède, » ai-je dit, n'agit point en atténuant les fluides, » ni en détruiſant les obſtructions; car, s'il opé- » roit de cette manière mécanique, il ſeroit » également ſpécifique contre la plupart des autres » maladies chroniques, où il y a des fluides épaiſſis » & des vaiſſeaux obſtrués. » J'ai donc conçu que l'action du mercure, dans les maladies vénériennes, devoit imiter la marche que la nature tient dans les maladies en général, où il y a un principe morbifique à expulſer; c'eſt-à-dire, qu'il devoit déterminer une criſe artificielle, par laquelle le virus ſoit entraîné au-dehors.

Je ne ſuis pas le premier qui ait eu l'idée d'une criſe artificielle, opérée par un remède; le célèbre Ambroiſe Paré a dit, en parlant des effets du mercure dans la vérole : « Par art & médicamens

» ſe procure une criſe par le moyen de laquelle, » nature aidée & dominatrice, expelle & chaſſe » le venin par les évacuations ſuſdites; de ſorte » qu'étant la criſe parfaite, il s'enſuit vraie & » entière guériſon. » Mais ſi cette autorité ne ſatisfait point M. Mittié, en voici une autre pour laquelle il doit avoir plus de déférence; c'eſt Barker, qui, dans ſon Eſſai ſur la conformité de la Médecine ancienne & moderne, obſerve que dans le climat où Hippocrate exerçoit la Médecine, il n'étoit pas extraordinaire de voir une fièvre tierce finir par une criſe régulière en quatorze jours, c'eſt-à-dire, après le ſeptième accès; mais que nos fièvres intermittentes ſont plus irrégulières & de plus longue durée, ce qui nous met dans la néceſſité de procurer une *criſe artificielle* par le *quinquina*, comme l'a obſervé le Chevalier *Floyer*, ſavant & judicieux Médecin, & admirateur zélé des anciens. « Quelque nou- » velle, ajoute Barker, que paroiſſe à bien des » gens cette opinion, de faire une criſe artificielle » par le quinquina, je crois cependant qu'on » peut s'y tenir comme à une conjecture pro- » bable, juſqu'à ce qu'on puiſſe donner des rai- » ſons plus ſatisfaiſantes de l'opération de ce » ſpécifique : car le quinquina n'agit pas, comme » on le ſuppoſe ordinairement, en changeant la » qualité de la matière morbifique, ou en la corri- » geant, mais en la faiſant ſortir du corps, &c. »

J'ai donc pu appliquer cette doctrine à la manière d'agir du mercure dans les maladies vénériennes. Mais pourquoi l'eſpèce de criſe qu'il procure eſt-elle particulièrement affectée à la vérole? Pourquoi ne détruit-elle pas également

tant d'autres levains morbifiques, qui ſont le principe d'un grand nombre de maladies chroniques ? C'eſt un myſtère qu'on ne dévoilera jamais par le moyen de la Chimie : ignorant la nature du virus vénérien, & les modifications que les globules mercuriels peuvent recevoir dans le corps, on ne ſçauroit approfondir leurs rapports mutuels.

Je ne ſoupçonne point M. Mittié d'avoir manqué de bonne-foi dans la deſcription qu'il fait des dangers qu'il prétend réſulter conſtamment du mercure donné en friction : vraiſemblablement il ne l'a vu adminiſtrer de cette manière, que par des gens dont l'impéritie a pu donner lieu à des accidens graves ; ou peut-être s'eſt-il contenté de copier ce qu'en ont dit des Auteurs qui avoient intérêt de décrier la méthode des frictions, pour faire valoir, à leur profit, des remèdes dont ils cachoient la compoſition. Mais quoi qu'il en ſoit, la méthode que je vais décrire n'expoſe jamais les malades au moindre des accidens, dont M. Mittié fait une ſi longue énumération.

Après les préparations néceſſaires, les trois ou quatre premières frictions ſe donnent à la diſtance l'une de l'autre, de deux ou trois jours l'un, & à la doſe d'un gros, d'un gros & demi, ou de deux gros d'onguent chacune, ſuivant les différens tempéramens, & les circonſtances de la maladie. Mon intention, dans le commencement du traitement, eſt de ménager le mercure de manière que, ſi les malades ſont ſuſceptibles de ſaliver, ce minéral ne porte que foiblement à la bouche, de ſorte que, lorſque la ſalivation ſe déclare, elle

eſt toujours légère & peu incommode ; mais, avec les précautions que je viens d'indiquer, les évacuations ſont déterminées le plus ſouvent par les ſelles, ou par les urines, ou par la tranſpiration.

M. Mittié regarde ces évacuations comme le ſimple produit d'un remède évacuant ; & il dit que la ſalivation excitée par le mercure, ne doit pas plus être conſidérée comme une criſe, que les ſelles qui ſont déterminées par l'action d'un purgatif. Cette idée me confirme bien que M. Mittié n'a jamais été à portée d'obſerver la marche du traitement par les frictions bien adminiſtrées ; car, s'il en avoit eu l'occaſion, il auroit vu que les trois ou quatre premières frictions établiſſent des évacuations, non pas à la manière des purgatifs, ou d'autres remèdes évacuans, dont les effets ſont, pour ainſi dire, momentanés, mais en excitant dans la machine un ébranlement, une impulſion, un mouvement qui précède de pluſieurs jours les évacuations, leſquelles durent un temps aſſez long, ſans qu'il ſoit néceſſaire de les entretenir ou de les renouveler par de nouvelles frictions. Suppoſons, par exemple, que les trois ou quatre premières frictions aient établi la ſalivation ; cette évacuation, ſans être entretenue par de nouvelles frictions, parcourt des périodes réguliers dans l'eſpace de quinze ou ſeize jours qu'elle dure ; elle a ſon commencement, ſon augmentation, ſon état, ſon déclin, & ſa fin ; marche qui caractériſe une évacuation critique, telle qu'on l'obſerve dans beaucoup de maladies qui ſe guériſſent par l'expulſion du levain morbifique.

Tel eſt l'artifice par lequel l'art imite la nature, en déterminant, par le moyen du mercure, une eſpèce de criſe qui opère la guériſon de la vérole. Mais il y a encore bien d'autres circonſtances qui aſſurent à la manière d'agir de ce minéral, le véritable caractère de criſe.

1°. Les premières frictions excitent d'abord, comme je viens de le dire, un mouvement dans l'économie animale, qui dure pluſieurs jours, & ſe fait remarquer par le pouls plus élevé & plus plein, mais ſans fièvre, par une légère peſanteur de tête, par la ſuſpenſion ou la diminution des évacuations ordinaires, & quelquefois par un degré d'intenſité de plus dans les ſymptômes de la maladie. Or, cet état n'eſt-il pas le prélude ordinaire d'une véritable criſe, dans laquelle la coction prépare les humeurs qui doivent être évacuées ?

2°. « Ma méthode, diſoit M. Petit mon maître, » eſt de bien préparer les malades, de leur adminiſtrer les frictions, & d'obſerver ce qu'elles » produiſent ; de ne point forcer le mercure à » exciter la ſalivation, & ſur-tout de ne point » la détourner, ſuppoſé qu'il la détermine. En » faiſant autrement, ce ſeroit agir contre la » nature, parce que les évacuations qu'elle dé» termine ſont toujours plus ſalutaires que celles » auxquelles nous voulons la contraindre. » N'eſt-ce pas là le *quò natura vergit*, qui fixoit ſi fort l'attention d'Hippocrate dans toutes les maladies qui devoient ſe terminer par une criſe ?

3°. Le dixième ou le onzième jour après que la ſalivation, ou quelqu'autre évacuation eſt établie, il ſe déclare conſtamment un nouveau

mouvement dans les entrailles, qui détermine, par les selles, l'évacuation d'une matière bien cuite, qui coule d'elle-même avec assez d'abondance : or, ce mouvement ne peut-il pas être regardé comme une crise subsidiaire ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne manque jamais d'arriver au temps marqué, & que souvent elle suffit seule pour guérir la maladie, sans qu'elle ait été précédée par d'autres évacuations sensibles.

4°. Ce n'est ni une quantité déterminée de mercure, ni la quantité des évacuations qui en sont le produit, qui assurent la guérison de la vérole : ces circonstances dépendent de la constitution des malades. Il suffit que le remède ait été proportionné avec intelligence (*a*) à leur tempérament, qu'on n'ait rien oublié de ce qui peut favoriser ses effets, & qu'on ait écarté tout ce qui étoit capable de le contrarier.

5°. Suivant ces vues, on ne peut douter que les préparations préliminaires ne soient d'une nécessité presque absolue dans ce traitement. La saignée, les bains, le régime, le repos, les bouillons rafraîchissans & un purgatif, mettent non-seulement le corps dans la disposition la plus favorable, par rapport aux solides & aux fluides, pour obtenir la crise nécessaire à la guérison, mais encore ils calment l'irritation que le virus peut causer ; de sorte que les symptômes

(*a*) J'ai déterminé ces proportions avec autant de justesse qu'il m'a été possible dans mon Traité & dans mes nouvelles Observations ; mais il y a toujours un certain degré d'intelligence & un tact que la pratique donne, & qu'on ne sauroit décrire.

de la maladie, qui dépendent de cette irritation ; disparoissent quelquefois entièrement, ou du moins sont réduits à peu de chose, avant l'application du mercure.

6°. On doit juger aussi que la diète & l'assujettissement sévère à garder la chambre pendant les frictions, doivent nécessairement influer sur un traitement, dont le succès dépend d'une suite d'évacuations que le grand air pourroit supprimer, & qu'une nourriture trop abondante pourroit contredire.

7°. Que la salivation ait été abondante ou légère, que les évacuations aient eu lieu par une autre voie, le traitement doit toujours être circonscrit dans l'espace de vingt-cinq jours, en comptant du jour de la première friction. Au commencement & vers le milieu, les malades éprouvent par fois quelques légers sentimens de foiblesse qui dépendent moins de l'inanition, que de la prostration des forces, causée par le mouvement critique qui se passe en eux : mais ensuite, à mesure que les humeurs viciées sont évacuées par la crise subsidiaire dont j'ai parlé, les forces augmentent d'elles-mêmes avant que les malades prennent une plus forte nourriture. Enfin, trois ou quatre minoratifs très-doux, & autant de frictions, données, dans ce temps-là, alternativement de deux jours l'un, conduisent au vingt-cinquième jour du traitement ; & alors tout invite à le terminer ; la cessation de la salivation, si elle a eu lieu ; la guérison parfaite de la bouche ; la salive qui a repris sa qualité naturelle ; un certain état de maigreur où les évacuations ont réduit le malade ; son bien-être intérieur, & sur-tout l'appétit qui le presse.

8°. Lorſque les ſymptômes de la vérole ſont la ſuite des chancres, il eſt étonnant avec quelle rapidité ils ſe diſſipent dans ce traitement. On a pu voir dans mes *nouvelles Obſervations* (*a*), l'hiſtoire d'un homme qui avoit eu des chancres, & auquel, après pluſieurs traitemens infructueux, il ſurvint une douleur très-vive qui gênoit extrêmement la reſpiration, & qui répondoit du devant de la poitrine au-deſſous de la clavicule, à ſa partie poſtérieure ſous l'omoplate. Comme le mal étoit preſſant, & que le malade avoit fait pluſieurs ſortes de remèdes qui pouvoient lui ſervir de préparations, je propoſai tout de ſuite les frictions; &, vu le principe de la maladie, j'oſai annoncer que la douleur ſeroit diſſipée après la troiſième: c'eſt ce qui arriva ſans que le malade ait ſalivé: MM. Moriſot Deſlande & d'Arcet, Membres de la Faculté, voyoient le malade dans ce temps-là.

9°. Mais il n'en eſt pas de même lorſque la vérole eſt la ſuite d'une gonorrhée qui a mal tourné: dans ce cas, les ſymptômes de la maladie ne cèdent pas ſi facilement au mercure que dans le précédent. J'en ai cité un exemple dans mes *Obſervations* (*b*), où M. Mittié eſt pour quelque choſe. Un homme avoit une vérole bien caractériſée, laquelle avoit ſuccédé à une gonorrhée mal traitée; entre autres ſymptômes, il avoit ſur le gland, & dans l'intérieur du prépuce, des poireaux fort larges, plats & ſuppurans: leur baſe ne permettoit point de les extirper. Tous les au-

(*a*) Vingt-huitième obſervation.
(*b*) Trente-troiſième obſervation.

tres ſymptômes diſparurent dans le traitement ; eux ſeuls réſiſtèrent. Après avoir tenté inutilement de les détruire avec l'eſprit de ſel & autres ſemblables remèdes, je priai M. Mittié de me donner de ſon ſirop, dont j'avois vu de très-bons effets dans deux circonſtances que j'ai rapportées dans le même Ouvrage, & dont je parlerai ci-après. Je le fis prendre au malade, en ſuivant exactement l'écrit que M. Mittié m'avoit donné pour me diriger dans l'uſage de ce remède ; mais il n'eut aucun ſuccès : les poireaux n'éprouvèrent pas le moindre changement. Pourroit-on me dire d'où vient cette réſiſtance des ſymptômes qui ſuccèdent aux gonorrhées, tandis que ceux qui ſont la ſuite des chancres ſe diſſipent toujours avec la plus grande facilité ? J'ai haſardé dans mes ouvrages quelques conjectures là-deſſus, auxquelles je ne tiens pas beaucoup ; mais, quoi qu'il en ſoit, les malades qui ſont dans le cas dont je parle, ne ſont pas moins guéris de la vérole, quoique leur guériſon paroiſſe d'abord équivoque ; car l'expérience m'a toujours appris que, lorſque le traitement a été bien ſuivi, & que rien ne l'a traverſé, ces ſymptômes opiniâtres ſe diſſipent plus ou moins de temps après la convaleſcence, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par quelques remèdes appropriés au vice local.

10°. Lorſqu'on a donné inconſidérément une doſe trop forte de mercure dans les premières frictions, & qu'il excite par cette raiſon, ou par l'extrême ſenſibilité du malade, un trouble trop violent dans l'économie animale, le traitement eſt le plus ſouvent infructueux, parce que, dans ce cas, l'agitation tumultueuſe des ſolides & des fluides

s'oppose à la dépuration des humeurs, qui doit se faire ici par un mouvement doux & égal : c'est ainsi que, dans beaucoup de maladies, une fièvre trop forte, ou quelqu'autre mouvement extraordinaire, dérange la crise que la nature tend à déterminer.

11°. Il y a d'autres circonstances qui peuvent aussi rendre le traitement infructueux, & qui prouvent bien également que la vérole se guérit par une véritable crise; c'est lorsqu'on n'attend pas, pour passer le malade par les remèdes, que la maladie ait acquis un certain degré de maturité : je m'explique. Supposons un homme qui ait des chancres accompagnés de callosité, comme ils le sont le plus souvent; si on passe tout de suite le malade par les remèdes, on guérira bien les chancres, mais on ne le garantira pas de la vérole, parce que le virus n'avoit point encore pénétré intérieurement lorsque le mercure a excité le mouvement de la crise ; de sorte que le venin étant encore, pendant ce temps-là, confiné dans un point de la verge, n'a pu être détruit, parce qu'il étoit hors de la sphère de l'action du remède. J'ajoute en général que, plus les symptômes de la maladie sont développés, plus le remède a de succès : tel est l'état de maturité qu'il faut attendre, autant qu'il est possible.

12°. Enfin, il faut bien avouer que le mercure donné en friction, échoue quelquefois dans certaines circonstances : j'avouerai encore, comme je l'ai déja fait dans mes *Observations* (*a*), que le sirop de M. Mittié a guéri deux malades

(*a*) Observ. 35 & 36.

que j'avois traités ſans ſuccès, quoique j'y euſſe apporté toute l'attention dont je ſuis capable (*a*). Telle eſt la nature; tous les tempéramens ne ſont pas ſemblables; les ſymptômes de la maladie ont quelquefois un caractère extraordinaire. Un même remède, adminiſtré dans un même genre de maladie, ne ſauroit avoir une efficacité abſolue dans tous les cas. Auſſi n'eſt-ce point la première fois qu'on a éprouvé que les végétaux, & les préparations mercurielles ſalines ont guéri, comme par miracle, des véroles qui avoient réſiſté aux traitemens les plus réguliers par les frictions. Mais peut-on conclure de-là, que les mêmes remèdes doivent être préférés dans toutes les maladies vénériennes en général? Pour réſoudre cette queſtion, il ſuffit de jeter un coup d'œil ſur l'hiſtoire de tous les remèdes des empiriques qu'on a préconiſés depuis vingt ans, tels que le ſirop de Velnos, la tiſane de Felz, les remèdes de Nicole, d'Agironi, les dragées de Keyſer, & tant d'autres qu'on couvre du voile du myſtère: il n'eſt aucun de ces remèdes qui n'ait opéré des prodiges dans quelques cas particuliers, tels que ceux dont je viens de parler; mais, quand on a voulu les appliquer dans les cas ordinaires, on a reconnu leur inſuffiſance, & ſouvent le danger qu'il y avoit d'en faire uſage.

Je crois qu'en voilà aſſez ſur l'Etiologie nouvelle de la ſalivation. J'ai tâché de ramener

(*a*) Ne peut-on pas déduire de l'efficacité de ce ſirop, celle d'une forte décoction de ſalſepareille, dont M. Mittié faiſoit prendre une pinte par jour aux deux malades dont il s'agit ici?

M.

M. Mittié à la véritable idée qu'on doit avoir d'une crise artificielle déterminée par un médicament. On lui a démontré ensuite que son hypothèse sur la manière dont le mercure fait saliver est purement idéale, & qu'il est tombé dans l'erreur à cet égard, pour avoir jugé des procédés chimiques que la nature opère dans le corps, par ceux qu'on exécute dans un laboratoire. Enfin, je lui ai prouvé que le traitement par les frictions n'est point hasardé, bizarre, inconséquent; mais une méthode raisonnée, & fondée sur les principes les plus certains de la Médecine. Venons à ses Observations sommaires.

Dans l'intervalle des deux ans que M. Mittié a laissé écouler entre la publication de son Etiologie de la salivation, & celle de ses Observations sommaires, le Public a dû croire qu'il n'avoit décrié la méthode des frictions, que pour préconiser les préparations mercurielles salines qu'on prend intérieurement. Dans le premier de ces ouvrages, il n'est point question du règne végétal; il y adopte sans réserve les préparations dont je viens de parler, comme je l'ai déja remarqué dans l'Introduction à ces Réflexions; mais il tient un langage bien différent dans ses Observations sommaires, où il veut, à quelque prix que ce soit, qu'on rapporte aux végétaux tous les succès que l'art peut obtenir dans les maladies vénériennes. Il dit d'abord que la méthode des préparations salines, quoique plus éclairée & plus efficace que la méthode par les frictions, emploie un moyen dangereux, souvent incompatible avec la constitution des sujets, insuffisant pour quelques-uns, & contraire à d'autres; & que, quelle que soit la

main qui l'adminiſtre, il laiſſera toujours à deſirer moins de danger dans ſon uſage, & plus d'efficacité dans ſon effet. Plus loin, M. Mittié prétend que le mercure qu'on a tourné en cent manières différentes, ſera, ſous toutes les formes, toujours inſuffiſant ou dangereux, par un vice inhérent à ſa nature & à celle de ſes préparations; *vice, qu'il eſt phyſiquement impoſſible de corriger.* Cependant, dans un autre endroit, il dit qu'il a employé, avec le plus grand ſuccès, de nouvelles préparations mercurielles de ſa compoſition. Enfin, en dernière analyſe, M. Mittié affirme que tous les arbres, les arbriſſeaux, toutes les plantes, excepté deux ou trois eſpèces, quelles que ſoient les vertus qu'on leur attribue, & les effets qui en réſultent communément, pourvu qu'elles n'aient qu'un foible degré d'activité, ſont ſupérieures, & préférables à tout autre remède mercuriel ou minéral, & qu'elles ſont dans toute l'étendue du terme, par la manière de les adminiſtrer, un ſpécifique ſimple, doux, prompt & infaillible pour la guériſon des maladies vénériennes, nouvelles ou anciennes, ſimples ou compliquées, quels que ſoient leurs ſymptômes, à quelque degré qu'ils ſoient portés, à tout âge, pour tout ſexe, & dans tous les temps.

Ce ſeroit en vain qu'on s'éleveroit contre de pareilles aſſertions vis-à-vis du Public, qui penſe toujours qu'il eſt poſſible de trouver la Médecine univerſelle dans quelque remède; mais on peut reprocher à M. Mittié de ne point publier la manière préciſe d'adminiſtrer ces plantes, puiſque c'eſt de leur choix & de leur préparation que dépend leur efficacité. Il paroît que cette reſtriction

tient à la politique qu'il emploie dans la publication de ſes découvertes ; malgré qu'elles ſoient sûres, il dit qu'il eſt de la prudence de ne les faire que preſſentir au Public, pour l'y habituer inſenſiblement, & de ne pas mettre trop de précipitation à les publier dans tous leurs détails, avant qu'elles ſoient accueillies par les gens de l'art. Sa raiſon eſt qu'il craint que les ignorans ne préviennent contre leur bonté, par le mauvais uſage qu'ils en feroient ; & que le défaut de ſuccès entre leurs mains, joint au préjugé, ne les faſſe rejeter. Il juge cette précaution d'autant plus néceſſaire, que les découvertes, comme les ſiennes, ſont, malgré leur utilité, d'une nature à éprouver de la contradiction de la part de la multitude.

C'eſt par un effet de la même politique que M. Mittié différe la publication de ſa grande théorie ſur les maladies vénériennes. Il lui en eſt cependant échappé un précis dans ſes Obſervations ſommaires ; voici ce qu'il dit de ce précis dans ſa réponſe à M. Bacher : » Quoi que vous en diſiez, » Monſieur, mes obſervations, toutes ſommaires » qu'elles ſont, (qu'on pardonne à ma délica- » teſſe bleſſée ce trait d'amour-propre que je crois » fondé,) renferment plus de doctrine, de lu- » mière, de faits & de vérités, depuis la page 37 » juſqu'à la 41e., que n'en contiennent tous les » ouvrages qui traitent cette matière, ceux même » que l'on a jugés dignes de l'immortalité. »

Il faut donc voir cette théorie ſublime ; quelque long que ſoit ce paſſage, je ne puis me diſpenſer de le rapporter en entier ; M. Mittié y attache trop d'importance, pour qu'il me ſoit per-

mis d'en retrancher la moindre choſe ; car ceux qui n'ont pas lu ſes Obſervations, pourroient croire que je ſouſtrais les traits les plus eſſentiels de ſa doctrine.

» Les ſymptômes de la vérole ſont légers ou » graves, leurs progrès lents ou rapides, plus » ou moins faciles à guérir, en raiſon de la diſ- » poſition actuelle du ſujet ; maïs ils ſont accom- » pagnés de dureté, de douleur & d'inflammation. » Ils prennent un mauvais caractère, non de leur » propre nature, mais chez ceux qui ont le genre » nerveux irritable, qui ſont ſanguins ou bilieux, » & par complication avec différentes cacochi- » mies ; & ces ſymptômes ont l'une & l'autre de » ces qualités, quand le tempérament du ſujet » tient de l'une ou de l'autre de ces conſtitutions : » le ſexe & l'âge y apportent des nuances qui » exigent des connoiſſances médicinales pour les » traiter méthodiquement. Quand on rencontre » des ſymptômes rebelles ou incurables, ils ne » ſont pas tels par le caractère propre de la vérole ; » ils le deviennent par complication avec d'autres » maladies, & plus ſouvent par l'effet & à la » ſuite des remèdes mercuriaux.

» L'état des ſolides & des fluides indique la » qualité ; la ſenſibilité du ſujet marque le degré » d'activité du moyen que l'on doit employer : » le règne végétal offre un vaſte champ pour le » choix.

» Quand il ſe préſente différentes indications » à remplir, comment le faire efficacement avec » le mercure ? ce remède bannal, qu'on admi- » niſtre indiſtinctement à tous les ſujets, dans » tous les cas, & à tous les tempéramens, qui

» n'agit qu'en irritant, dont on ne peut adou-
» cir l'activité qu'en en donnant peu ; & ce peu
» même, étant relatif, est souvent assez pour
» nuire.

» Le virus vénérien n'altère point la masse des
» humeurs ; il circule confondu avec elles, sans
» en dénaturer la qualité ; il lui faut du repos
» pour se manifester ; il ne se fixe que dans les
» parties qui ne lui opposent aucune résistance,
» qui n'ont que peu ou point de ressort ou de
» mouvement, où il trouve une matière propre
» à son développement, sur laquelle il exerce
» ses ravages.

» La connoissance du virus vénérien n'est d'au-
» cune utilité pour la guérison des maladies qui
» en dépendent ; sa qualité acide ou alkaline est
» indifférente pour le choix des remèdes qu'il
» convient d'employer.

» Les remèdes qui guérissent la vérole, de
» quelque nature qu'ils soient, guérissent sans affi-
» nité, sans se combiner avec le virus, & sans agir
» directement sur lui.

» Le mercure en frictions, agit de même que
» toutes les préparations mercurielles salines,
» quelles qu'elles soient, bonnes ou mauvaises ;
» les compositions salines de plusieurs autres mé-
» taux agissent comme les mercurielles ; les al-
» kalis fixes ou volatils, les acides & les sels
» neutres en font de même ; & les végétaux
» agissent comme toutes ces substances miné-
» rales.

» Toutes ces substances, si différentes entre
» elles, n'ont qu'une seule & même manière de
» guérir qui leur est commune ; c'est par l'ac-

» tion ſtimulante dont jouiſſent les ſubſtances » qui ont de l'odeur & de la ſaveur. Tout l'art » gît donc dans le choix éclairé & la juſte ap- » plication de ces moyens, dans la manière de » ménager leur action, & dans la durée con- » venable de leur uſage.

» On ne ſera donc plus étonné de ces guériſons » opérées par l'une ou par l'autre de ces ſubſ- » tances, quelque mauvaiſes qu'elles ſoient, & » quelque peu propres qu'on les connoiſſe à cet » effet. On ſera encore moins étonné que ces » guériſons n'aient pas été conſtantes avec le » même remède, par la raiſon qu'ignorant le » pourquoi & le comment on manquoit d'une » méthode, qui, en dirigeant l'adminiſtration de » ces mêmes moyens, en aſſurât conſtamment le » ſuccès.

» Comme ces différens moyens ne ſont pas tous » également efficaces, il n'y a que les perſonnes » inſtruites de toutes les parties de la Médecine » qui puiſſent faire choix, parmi ceux qui n'ont » aucun inconvénient, de celui qui ſera le plus » propre à remplir les différentes indications que » le ſujet & la maladie préſenteront, & qui » mènera ſûrement & directement à une cure » radicale. Parmi tous ces moyens, il n'y a que » les végétaux qui puiſſent remplir complétement » les vues du Médecin & les vœux du malade. »

Voilà donc cette doctrine lumineuſe, dont l'éclat efface tout ce qu'on a écrit juſqu'ici ſur les maladies vénériennes! Ne reſſemble-t-elle pas plutôt un peu aux oracles des Sibylles? C'eſt pourtant d'après ce qu'on vient de lire que M. Mittié dit, dans ſa Réponſe à M. Bacher, que pour

l'uſage des Médecins, il a raſſemblé dans ſes Obſervations ſommaires, tout ce qui eſt eſſentiel à la théorie & à la pratique des maladies vénériennes; qu'il a fait connoître, d'après le ſiège du mal, l'indication qu'il préſente, les remèdes qui lui ſont propres, la manière de les adminiſtrer, & l'effet qu'ils produiſent.

Tont ce que j'ai vu de remarquable dans le paſſage que je viens de citer, c'eſt que M. Mittié prétend que les minéraux & les végétaux guériſſent la vérole par l'action ſtimulante dont jouiſſent les ſubſtances qui ont de l'odeur & de la ſaveur. Voilà donc bien des remèdes anti-vénériens dans la nature! Mais ces ſubſtances, qui ont de l'odeur & de la ſaveur, ne doivent-elles pas procurer quelque évacuation? Non; M. Mittié dit que toute évacuation, portée au-delà de la naturelle, & continuée pendant quelque temps, eſt inutile, & même contraire à la guériſon des maladies vénériennes; & il ajoute que l'expérience journalière prouve que, par toutes les méthodes poſſibles, le traitement le mieux conduit, la guériſon la plus heureuſe & la mieux aſſurée, ſe fait ſans évacuation ſenſible (*a*).

(*a*) Ce que M. Mittié dit ici ne s'accorde point avec les effets de ſon ſirop. Il eſt certain qu'il procuroit conſtamment trois ou quatre ſelles par jour aux deux malades qui ont été guéris ſous mes yeux par ſon uſage; il a produit le même effet à celui qui l'a pris chez moi; & j'ai appris par un de mes Confrères, très digne de foi, qu'une Dame, à qui M. Mittié l'adminiſtroit lui-même il n'y a pas long-temps, ſouffroit journellement des tranchées ſi vives, qu'elle fut obligée de l'abandonner. Mon Confrère m'a ajouté que M. Mittié défendoit les lavemens adouciſſans à la malade dans ſes plus fortes douleurs.

D'un autre côté, pourquoi M. Mittié n'a-t-il pas ajouté le règne animal aux deux autres ? Eſt-ce qu'il ne contient point de ſubſtances ſtimulantes qui aient de l'odeur & de la ſaveur ? Ou bien M. Mittié a-t-il découvert par la chimie, dans les ſubſtances animales, quelque qualité contraire à la guériſon de la vérole ? Si cela eſt, c'eſt dommage ; car, comme, ſuivant ſes principes, les malades ne doivent point être aſſujettis à la diète, & qu'il leur eſt libre de vaquer à leurs affaires & à leurs exercices ordinaires, on auroit pu, au lieu de ſirop & d'autres drogues dégoûtantes, leur preſcrire des repas anti-vénériens, qu'on auroit rendus plus ou moins ſtimulans, ſuivant le beſoin, par le choix réfléchi & méthodique de l'aſſaiſonnement des viandes. Du moins les entremets faits avec les végétaux, cadreroient fort bien avec la méthode de M. Mittié ; le vin, les liqueurs & le café, pris dans une juſte proportion, pourroient auſſi concourir au même but ; le Cuiſinier François & la Cuiſinière Bourgeoiſe pourroient fournir d'excellentes recettes : enfin, un Traiteur dirigé par un habile Médecin, auroit bientôt fait une fortune brillante.

Mais laiſſons-là ce ton frivole de plaiſanterie, que M. Mittié me fera payer cher dans ſa réponſe. Je viens de découvrir ſa Lettre à M. Paulet, qui me fournit des réflexions bien plus ſérieuſes. M. Paulet, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, en faiſant l'extrait des Obſervations ſommaires de M. Mittié, dans la Gazette de Santé, a formé quelques doutes ſur l'efficacité des moyens qu'il propoſe contre les maladies vénériennes.

« Je n'invoque pas l'expérience à venir, dit

» celui-ci en lui répondant, j'atteſte celle du » paſſé; j'invite à m'imiter, ſeul moyen de me » bien juger. Des faits variés, répétés, multipliés » à l'infini, ne me laiſſent pas le doute le plus » léger ſur la certitude du ſuccès. Tout Médecin » Praticien l'obtiendra, quand, préjugé à part, » il prendra pour exemple le traitement indiqué » & pratiqué dans la plupart des maladies chro- » niques, dépendantes de l'épaiſſiſſement des » fluides, ou du relâchement des ſolides, ou de » l'engorgement des glandes lymphatiques, & » qu'il n'y emploiera, ſous la forme la plus con- » venable, que les remèdes dont on ſe ſert en » pareil cas, tirés des végétaux d'une médiocre » activité, pourvu qu'ils agiſſent comme ſtimu- » lans. Alors on verra que cette méthode eſt rai- » ſonnée, conſéquente, & fondée ſur une théorie » ſimple, une pratique facile & ſûre; que le trai- » tement qui convient dans tous les cas vénériens » par la vertu oppoſée des plantes qui y ſont » propres, qui peut être varié & modifié ſelon » tous les tempéramens & toutes les complica- » tions, ne renferme ni myſtère, ni recette par- » ticulière (*a*); qu'il peut ſe faire ſans employer » des plantes étrangères, & ſans produire l'effet » des ſudorifiques ni des purgatifs, pas même de » criſe. »

Quel langage problématique! Mais prenons cela pour un trait de lumière de plus que M. Mitié

(*a*) Quel eſt donc ce ſirop que M. Mittié adminiſtre lui-même aux malades, ou qu'on va chercher chez lui quand on en a beſoin?

ajoute à ſa manière de décrire le traitement qui convient aux maladies vénériennes. Il dit que ce traitement eſt le même que celui qui convient aux maladies chroniques avec épaiſſiſſement des fluides, relâchement des ſolides, & engorgement des glandes. Je ne lui conſeillerois point d'avancer une pareille propoſition dans une des aſſemblées de la Faculté; l'expérience la dément ſi fréquemment, qu'il n'eſt aucun Praticien qui ne ſoit en état, par les faits, de lui prouver le contraire: auſſi ſeroit-il ſuperflu que je m'arrêtaſſe plus long-temps à le réfuter ſur ce point. Je dirai cependant qu'une circonſtance bien favorable à ceux qui promettent de guérir la vérole ſans gêner les malades dans leur liberté ni dans leur régime, c'eſt que les ſymptômes de cette maladie ſe diſſipent quelquefois fort aiſément par les remèdes les plus communs, pris ſans précaution, & que le virus peut reſter enſuite fort long-temps dans le corps, ſans ſe manifeſter par aucune altération de la ſanté. Ce ſont ces guériſons apparentes, qui en impoſent tant aux malades & au public; mais, plus ou moins long-temps après, il ſurvient de nouveaux ſymptômes, par leſquels le virus ſe décèle.

Tels ſeront conſtamment les ſuccès perfides des remèdes dont l'uſage n'exige, dit-on, aucune précaution, & qui ne déterminent point des évacuations propres à entraîner le virus au-dehors; car il faudra toujours revenir aux vrais principes de la Médecine, qui ſont, qu'une maladie telle que la vérole, dont la cauſe eſt un virus, un délétère qui altère intérieurement, de différentes

manières, les ſolides & les fluides, ne peut être guérie radicalement que par l'expulſion entière de ce principe hétérogène, comme il en eſt de toute autre maladie qui eſt cauſée & entretenue par un levain morbifique ; & il faudra reconnoître auſſi dans le mercure ſon caractère ſpécifique, dans toute la force du terme, puiſqu'il guérit communément la vérole après que tout autre remède y a échoué, & qu'il n'a pas la même vertu décidée dans toute autre maladie qui ne dépend pas du virus vénérien. Je n'invoquerai point ici le témoignage de M. Mittié ; mais j'en atteſte tous les Membres de la Faculté : en eſt-il un ſeul qui n'ait été frappé de l'efficacité ſpécifique du mercure dans les maladies vénériennes ? Et combien de perſonnes, ſi l'honnêteté publique leur permettoit de ſe découvrir, démentiroient tant d'aſſertions que M. Mittié affecte de prodiguer contre ce minéral !

Enfin, jetons un coup-d'œil ſur ſa Réponſe à M. Bacher. Je ſoupçonne d'avoir été un peu la cauſe innocente de ce que celui-ci a été ſi fort maltraité : voici comment. Le haſard a voulu qu'il ait eu, dans le même Journal, à faire l'extrait des Obſervations ſommaires de M. Mittié, & de mes nouvelles Obſervations ſur les maladies vénériennes. Il a commencé par les Obſervations ſommaires, & à la fin de l'extrait il a ajouté : » Forcé » de nous expliquer ſur des livres, des brochures » & des affiches, qui ne ſemblent être faits que » par des motifs répréhenſibles, nous éprouvons » un vrai plaiſir quand nous pouvons annoncer » un ouvrage qui faſſe eſtimer ſon Auteur, qui

» contribue au ſoulagement des malades, & à » l'honneur de l'Art : telles ſont les

» Nouvelles Obſervations ſur » les Maladies Vénériennes, par M. Fabre, &c. »

Cette tranſition, qui m'eſt honnorable, & dont je n'ai pas eu occaſion de remercier M. Bacher, n'ayant pas l'honneur de le connoître perſonnellement ; cette tranſition, dis-je, & l'eſpèce de parallèle qu'elle renferme, ont bien pu irriter M. Mittié, être la ſeule cauſe de la chaleur cauſtique qu'il a miſe dans cette réponſe, & renforcer ſon aigreur contre ceux qui ſuivent la méthode des frictions ; ce ſont, ſelon lui, des ignorans ou des gens de mauvaiſe foi. Je ne me charge point cependant de prendre la défenſe de M. Bacher ; il eſt bien capable de lui répliquer lui-même, s'il daigne le faire ; je dirai ſeulement qu'il ne pouvoit pas faire l'éloge d'un ouvrage où l'Auteur veut renverſer toutes les opinions reçues, ſans y ſubſtituer une doctrine bien claire, & une pratique appuyée ſur des faits bien avérés (*a*). Du reſte, cette Réponſe

(*a*) » Que l'on exige des garans de ce que j'avance, » dit M. Mittié dans ſa Réponſe à M. Bacher, cela eſt rai- » ſonnable ; mon intention a toujours été d'en donner. » Avant de publier le précis de ma doctrine, je l'avois » fait précéder, pour l'appuyer, d'un grand nombre d'ob- » ſervations & de cures remarquables, que j'ai cru au deſ- » ſous de moi de rapporter, mais que j'avois communi- » quées à des perſonnes de l'art, ou dont elles avoient été » témoins. Comme la plupart ont altéré, tronqué ou nié » les faits, ou les ont attribués à d'autres remèdes qu'à

ne donne pas plus de lumières sur la pratique de M. Mittié dans les maladies vénériennes ; il a seulement renchéri sur ses déclamations ordinaires contre le mercure.

Je me suis abstenu, dans ces Réflexions, de relever une infinité de propositions contradictoires, d'assertions hasardées, de paradoxes singuliers qui se présentent à tout moment dans les écrits de M. Mittié ; mais je ne passerai point sous silence le *Postscriptum* qu'il a ajouté à sa Réponse à M. Bacher.

Il dit que *ce qu'il a publié sur le traitement des maladies vénériennes intéresse trop le Gouvernement, pour que les Ministres, qui envisageront le bien qui en résultera pour les particuliers & pour l'Etat, n'y fassent pas attention.*

Si M. Mittié étoit en état de tenir les promesses qu'il fait dans ses écrits, il n'est personne qui ne voulût contribuer à lui élever une statue ; mais je ne vois pas pourquoi il invoque ici l'attention des Ministres : personne ne doute qu'ils ne desirent le bien de l'Etat & des particuliers ; mais la satisfaction intime de seconder leurs vues, en faisant des découvertes utiles à l'humanité, ne doit-elle pas suffire à un Médecin ?

Que *tout malade militaire, marin & autre, de quelque condition qu'il soit, sera traité à la garnison ou en campagne, suivant ses principes, par les différens moyens qu'il a indiqués, d'après l'ex-*

---

» ceux qu'ils ont vu administrer, je ne sais pourquoi ils ont » tergiversé, quand il a été question de donner leur avis, » & de s'expliquer. » Cela a bien l'air de quelque certificat non mérité.

*périence qu'il en a faite, ſans frais, ſans géne, ſans inconvénient, & ſans diſcontinuer, chacun dans ſon état, d'en remplir les fonctions pendant ſon traitement, en toute ſaiſon, tant ſur mer que ſur terre.*

Ce projet a bien des appas; mais, ſuivant les principes de M. Mittié, je le crois très-difficile à exécuter. Il eſt vrai que les végétaux qu'il propoſe pour ce traitement, ſe trouvent par-tout; mais il dit que *le ſuccès dépend du choix de ces moyens, de leur juſte application, de la manière de ménager leur action, & de la durée convenable de leur uſage, relativement aux ſymptômes de la maladie & à la conſtitution du ſujet.* Or il me ſemble qu'une pareille méthode, qui doit être auſſi variée que délicate, ne va pas à des ſoldats qui vont en détachement, qui montent la tranchée, qui ſouffrent la faim, la ſoif, les intempéries de l'air, &c. Ce projet ſeroit d'une exécution bien plus facile, ſi M. Mittié traitoit tous ſes malades avec un ſirop, une poudre, une liqueur; mais il rejette toute recette particulière & bannale.

Que *ſous un Roi qui ſe plaît à donner à ſes Sujets, dont il ſe regarde comme le père, des preuves d'humanité & de bienfaiſance, l'on doit eſpérer que les perſonnes faites pour ſeconder ſes vues, remplir ſes intentions, exécuter ſes volontés, animées des mêmes ſentimens, chercheront à ſe convaincre de la vérité de ſes découvertes, & le mettront à même, pour en étendre à tous ſes ſujets les effets ſalutaires, de joindre publiquement l'exemple aux préceptes, comme il l'a déja propoſé pluſieurs fois à différens Miniſtres.*

Je ne conçois point quel eſt l'objet des propoſitions que M. Mittié a faites pluſieurs fois à différens Miniſtres ; il ſembleroit, au premier coup d'œil, qu'il s'agit d'un privilège ſollicité pour traiter excluſivement les maladies vénériennes ; mais l'état de M. Mittié ne permet point qu'on s'arrête à cette idée. D'un autre côté, eſt-ce qu'il a beſoin des Miniſtres pour faire connoître la vérité & l'utilité de ſes découvertes, pour en étendre les effets ſalutaires à tous les ſujets du Roi, & pour joindre publiquement l'exemple aux préceptes ? En un mot, a-t-il beſoin de l'appui du Gouvernement pour ſoulager l'humanité ? Puiſqu'il aſſure que, dans ſes Obſervations ſommaires, il a aſſez inſtruit les Médecins ſur la véritable manière de traiter les maladies vénériennes, & qu'il proteſte de n'avoir réſervé ſous le ſecret aucun remède particulier, il n'a qu'à envoyer dans toutes les provinces, dans tous les hôpitaux ces mêmes Obſervations, qui rempliront l'objet louable de ſes vues.

Qu'*il admet à peine qu'il y ait un malade manqué ſur mille, avec la certitude phyſique, par la nature des moyens qu'on emploiera, par la manière dont ils ſeront adminiſtrés, qu'il n'arrivera pas le moindre accident à aucun.*

Pour ce trait-là, il eſt un peu fort ; je me contenterai de dire que ce langage ne convient point à un Médecin inſtruit, qui doit connoître les variations, les bizarreries mêmes de la nature, dans la même maladie, dans les tempéramens des malades, & dans les effets des remèdes, à moins que M. Mittié n'entende que, s'il ne guérit pas un malade dans une année de temps, il le guérira

dans deux; & encore pourroit-il ſe trouver bien loin de ſon compte.

Enfin, ajoute-t-il, *quand ma propoſition ſera acceptée, vous ſerez le premier, M. Bacher, que j'inviterai à être témoin du ſuccès; vous me verrez faire, ſuivant les principes que j'ai établis, l'application des différens moyens que j'ai indiqués dans mes Obſervations ſommaires.*

Pour examiner la choſe ſous un autre rapport, conſidérons un moment M. Mittié dans la poſition où il s'eſt réellement placé. Il aſſure avoir découvert une méthode sûre & facile pour guérir les maladies vénériennes, tandis que toutes les autres qu'on a miſes en uſage juſqu'ici ſont, ſuivant lui, infidelles & dangereuſes : or, ne peut-on pas lui demander pourquoi, dans la confiance où il eſt que ſes principes ſont sûrs, il attend tranquillement que les propoſitions qu'il a faites au Gouvernement ſoient acceptées, pour opérer tant de bien qu'il promet ? Comment ! tant de malheureux qui ſouffrent, & qu'il ſe ſent intimement être ſeul capable de guérir, ne le touchent pas aſſez pour le faire voler à leur ſecours, dût-il ſacrifier tout intéret perſonnel ? Et quels ſont les Médecins & les Chirurgiens, qui, rebutés de l'ignorance que M. Mittié leur ſuppoſe dans les maux vénériens, ne ſeconderoient pas un ſi beau zèle ? Mais, parlons vrai, je prédis, moi, que ſi ſes propoſitions ſont acceptées par les Miniſtres, ſa méthode, ou ſon remède, aura le même ſort de tous ceux qui ont trompé, juſqu'à préſent, les eſpérances du Gouvernement, & qu'il faudra toujours revenir au mercure adminiſtré en friction.

FIN.

WELLCOME LIBRARY